B-2 LES PAYSAGES DE BOCAGE

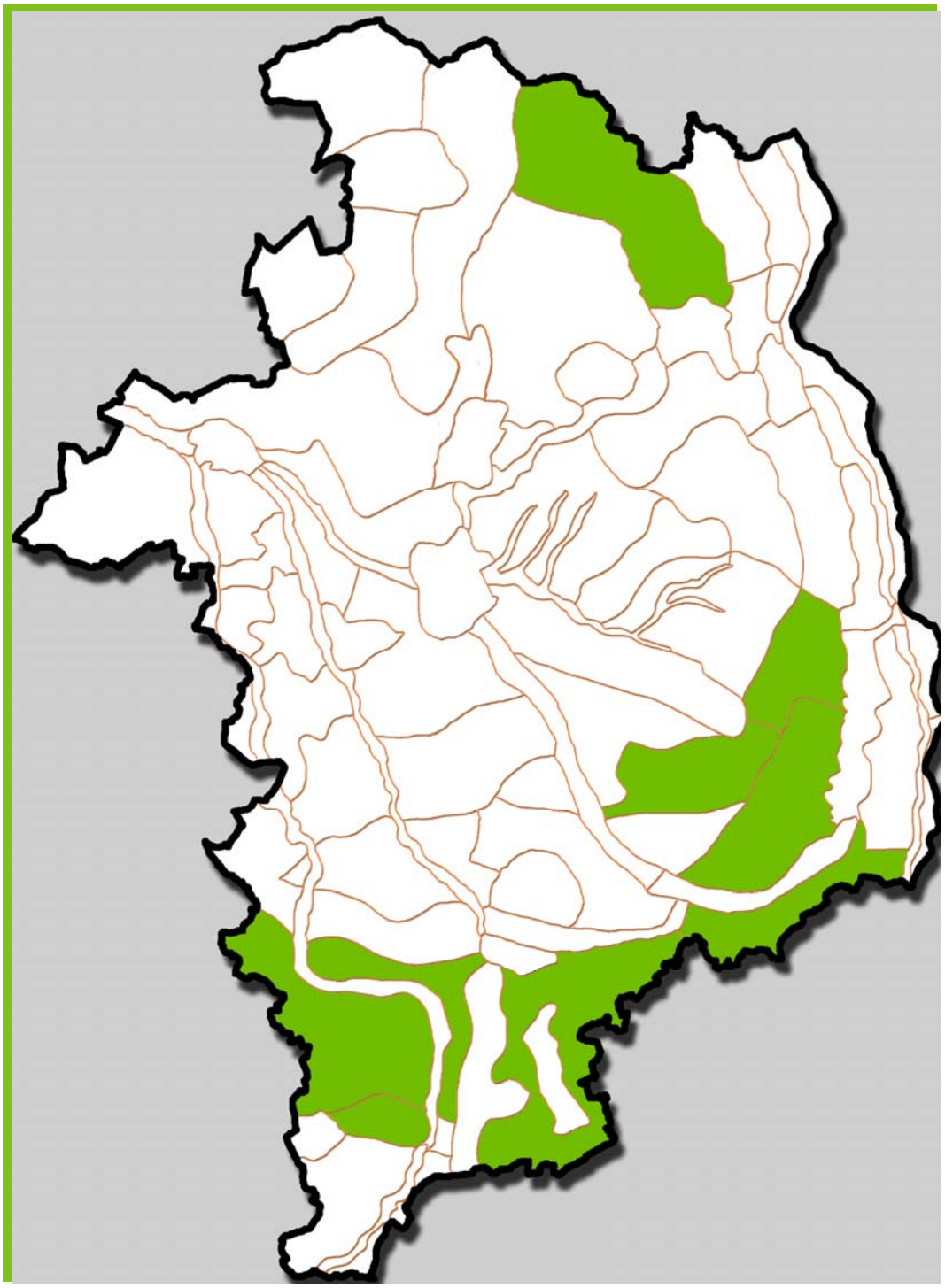

RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

Le département du Cher comporte quatre régions agricoles bocagères, la Marche, le Boischaut, la vallée de Germigny, au sud et le Pays Fort au nord-est. Les trois premières correspondent à des terrains du Jurassique, situés en aval de la cuesta du Bathonien, au-delà de laquelle se déploient de grandes assises calcaires qui portent les paysages de labour de la Champagne Berrichonne. Ces terrains sont constitués par une série de croissants sédimentaires de marnes, d'argiles et de grès mêlés d'assises sableuses, qui se relèvent vers le sud au contact du socle primaire du massif Central. La Marche dite du Bas Berry correspond aux terrains les plus anciens et se prolonge dans le département de la Creuse ; les assises du Jurassique ont généré les paysages du Boischaut qui se poursuit sur toute la partie nord de la Creuse. La vallée de Germigny appartient quant à elle à un ensemble bocager qui se prolonge par le bocage bourbonnais, dans le département de l'Allier. Au nord, c'est sur les marnes, sables et argiles du Crétacé que se sont développés les paysages du Pays Fort.

La carte ci-contre montre l'emprise de ces quatre régions qui constituent le bocage dans le Cher. À une exception près, la clairière d'Arpheuilles, les unités regroupées sous la rubrique paysages de bocage sont situées dans l'emprise de ces régions bocagères, dont certaines parties ont été classées dans les paysages de transition en fonction de leur taux de boisement ou de leur degré d'ouverture vers des paysages de plaine.

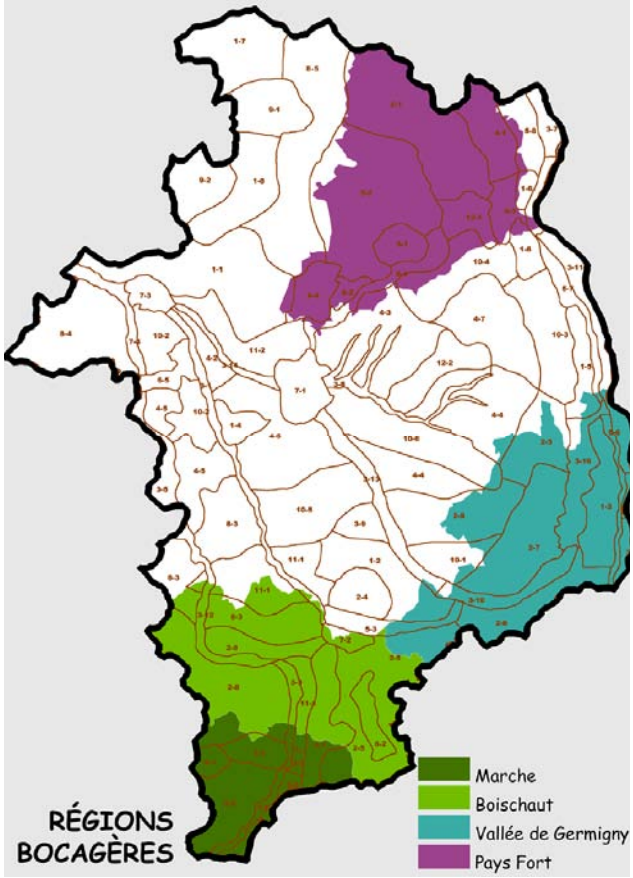

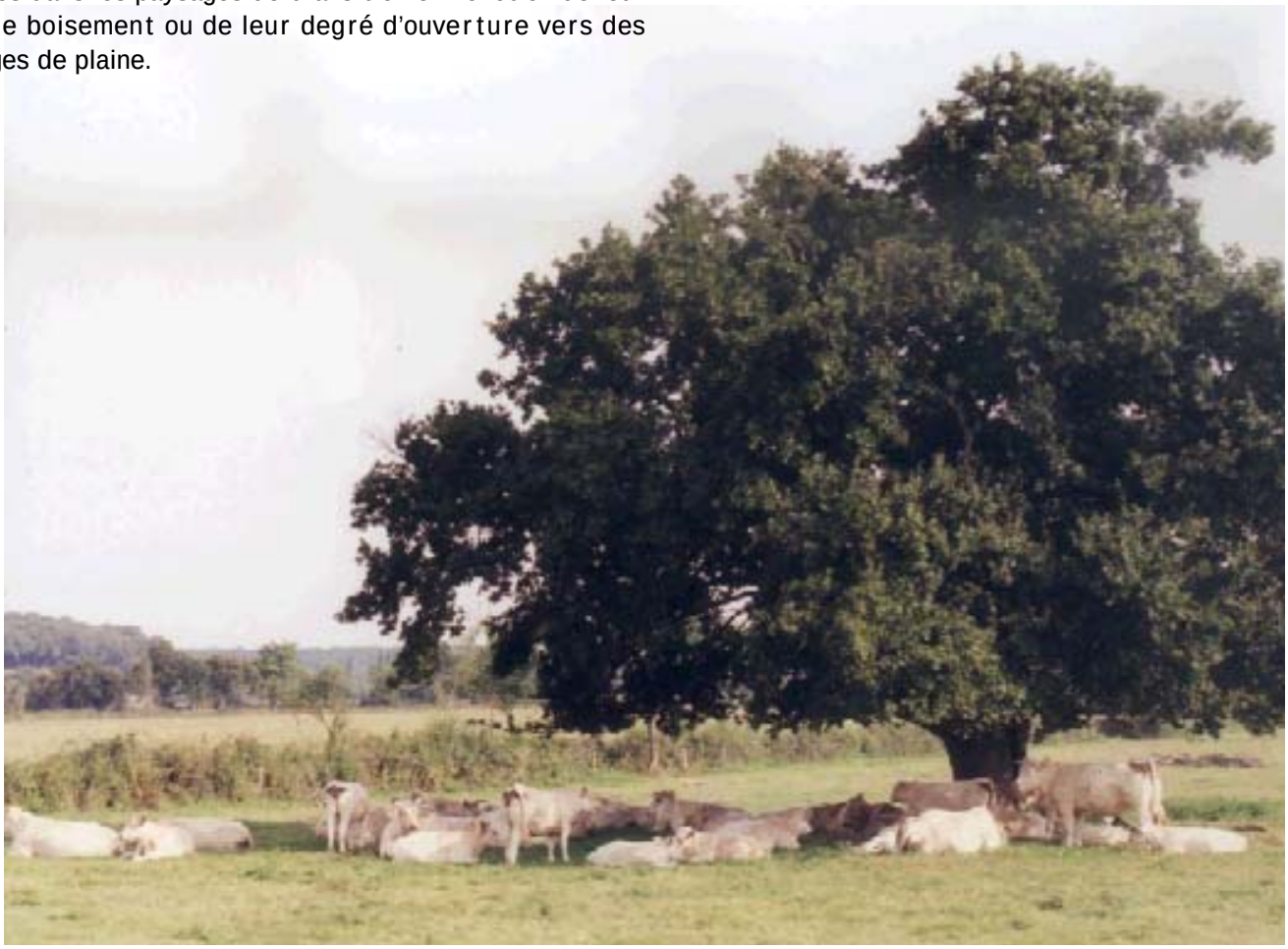

La carte ci-contre montre l'emprise des unités classées dans les bocages comparées à celle de ces quatre régions agricoles.
Ce qui caractérise les paysages de bocage repose sur trois facteurs : la destination des sols, qui est orientée vers l'élevage, une relative fermeture visuelle, due à la présence d'écrans végétaux (haies ou lisières boisées), et une répartition particulière de l'habitat en un semis d'écarts dispersés dans la trame parcellaire.

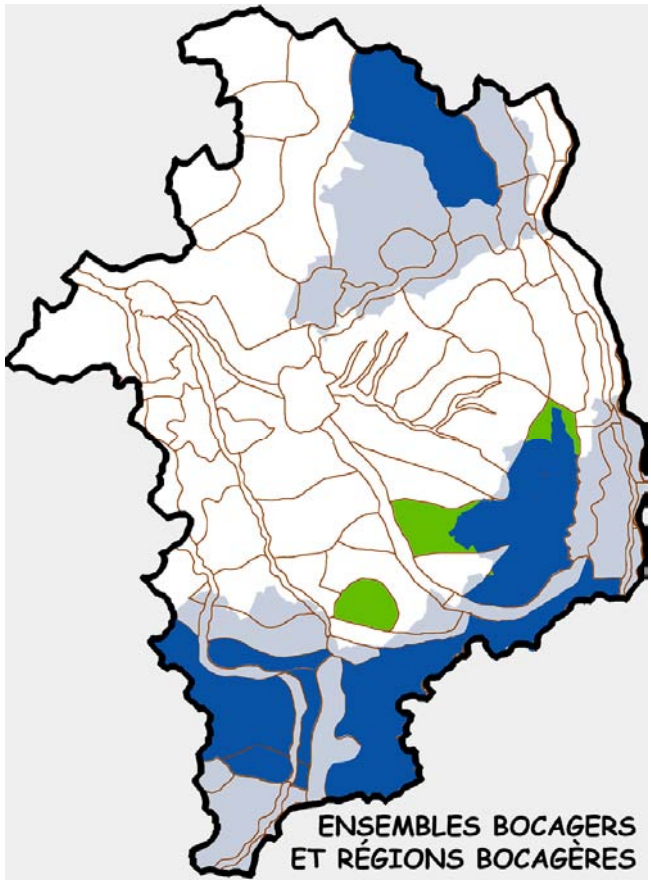

L'élevage dans un réseau d'exploitations de tailles moyennes

Le trait commun des paysages de bocage est l'orientation de la production vers l'élevage, mais celle-ci ne correspond pas à une forme d'exploitation univoque. La carte ci-dessous fait apparaître des disparités dans la taille moyenne des exploitations qui constituent le terroir des régions agricoles bocagères : la Marche et le Boischaut possèdent des exploitations de petite taille (moins de soixante hectares), tandis que la vallée de Germigny, prolongement des bocages d'embouche de l'Allier et de la Nièvre se compose d'exploitations plus vastes (entre soixante et cent hectares en moyenne) et que le Pays Fort se trouve en situation intermédiaire avec des exploitations de grande taille à l'ouest et de petite taille à l'est.

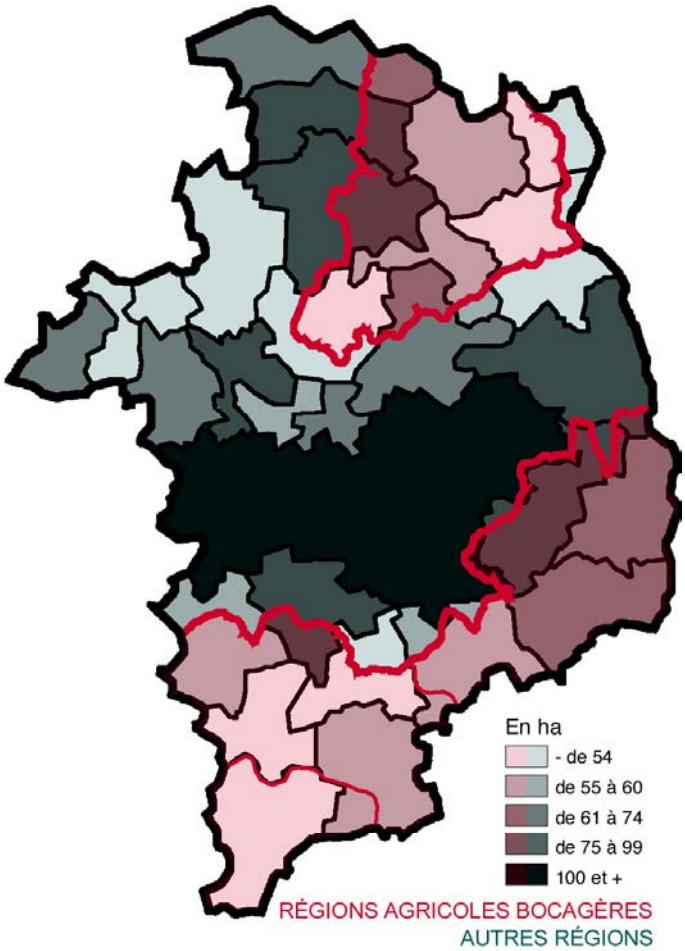

Superficie moyenne des exploitations
Carte établie par l'atelier P. Girardin à partir des données statistiques AGRESTE

Bœufs blancs, moutons et chèvres

Les régions bocagères sont orientées essentiellement vers les productions animales. Le cheptel se compose ici de bovins, d'ovins et de caprins, avec des répartitions inégales selon les secteurs. Les bovins sont surtout des vaches allaitantes (Boischaut et Marche), mêlées de bœufs gras (Vallée de Germigny), plus rarement des vaches laitières, dont l'élevage est plutôt une activité de complément dans les pays de champs ouverts du Berry. Ce sont donc les races à viande, et en premier lieu le charolais qui dominent et marquent le paysage : le bœuf blanc est un acteur incontournable des scènes paysagères du sud du département.
Les ovins qui furent longtemps la principale production de la Champagne Berrichonne avant sa conversion au labour sont présents dans les terres de bocage, en particulier dans les régions du sud du département ; la Marche apparaît comme la grande région d'élevage du mouton avec un cheptel qui dépasse largement les chiffres départementaux. On trouve encore des moutons en Champagne sur le canton de

Baugy (la présence de la zone militaire d'Avord n'est pas étrangère à leur maintien car il a gelé les terres situées dans son emprise) et dans le Pays Fort (canton de Vailly-sur-Sauldre).
Enfin l'élevage des chèvres et la production de fromages réputés est une spécialité prestigieuse du Sancerrois et du Pays Fort, dont le " crottin de Chavignol " est devenu un emblème national. Les caprins sont peu présents au sud, exceptés dans les cantons du Châtelet et de Lignières.

Des paysages toujours marqués par le réseau des haies et l'habitat dispersé

Ces deux traits sont communs aux unités bocagères, le réseau des haies compose généralement des paysages aux vues plutôt courtes et l'habitat se répartit selon un ordre double : de petits bourgs souvent disposés dans les plis du relief (vallées et vallons) et de très nombreux écarts, faits de fermes isolées ou de groupes plus ou moins compacts d'édifices qui mêlent bâtiment d'habitation et d'exploitation, dispersés sur toute la surface du finage. La densité des haies, la dispersion du construit et l'implantation des bourgs confèrent souvent au bâti une grande discrétion.

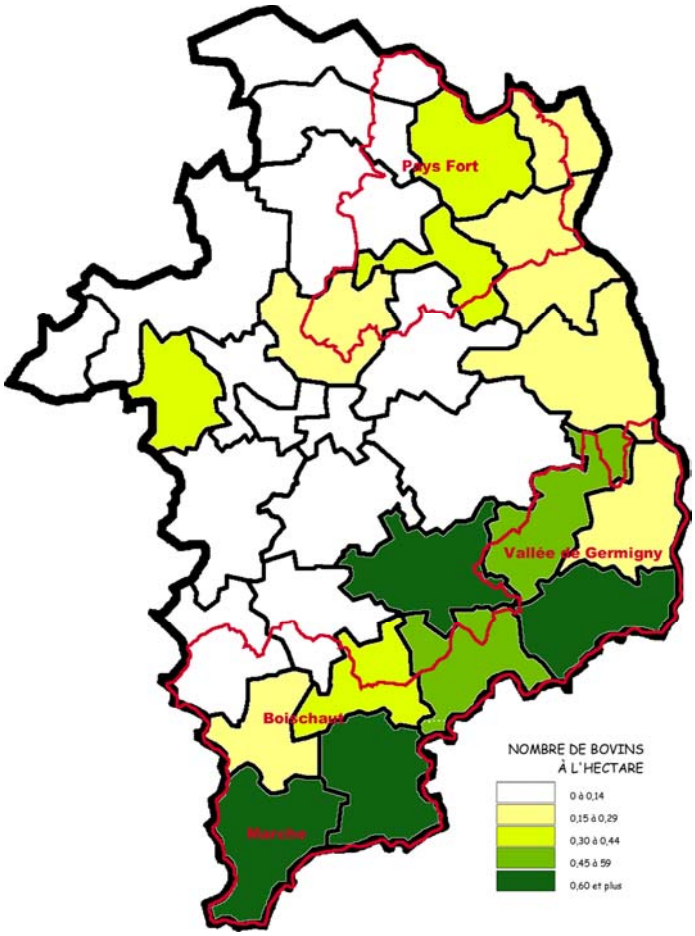

Cartes établies par l'atelier P. Girardin à partir des données statistiques AGRESTE

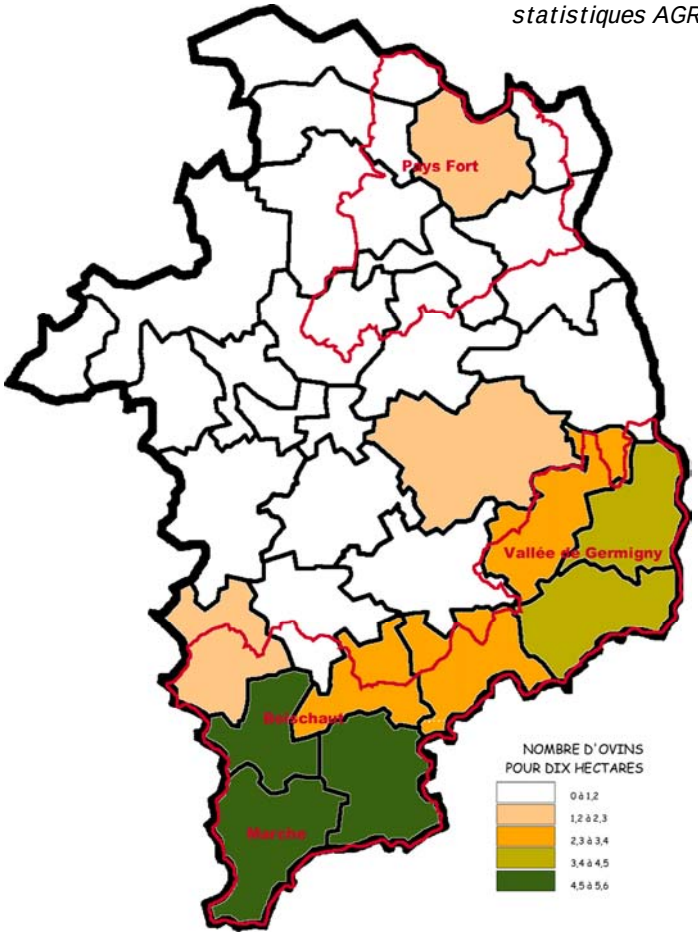

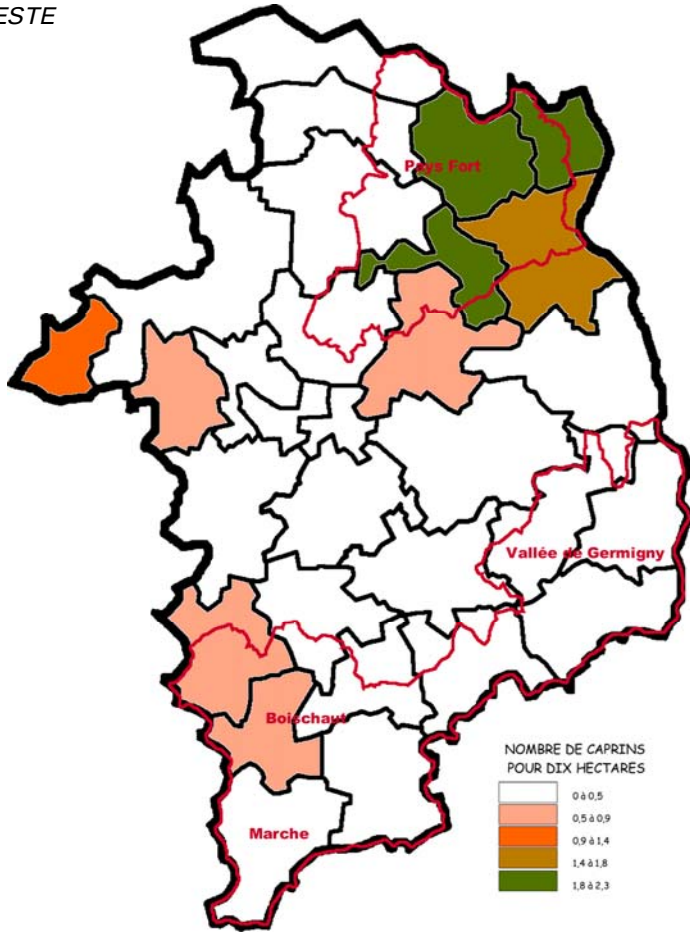

La végétation des pays de bocage : autour du chêne pédonculé

Le Berry est le Pays du chêne, et le pédonculé l'arbre des bocages, avec quelques nuances : il cède progressivement la place au chêne sessile puis au hêtre vers l'extrême sud, lorsque monte le relief vers les hauteurs de la Marche, il s'accompagne du frêne dans les stations les plus fraîches puis du saule souvent traité en têtard dans les zones humides.

Enfin, sur les affleurements calcaires de la Vallée de Germigny, de certaines parties du Boischaut ou du Pays Fort, le chêne se mêlait à l'orme, qui dominait parfois dans certains secteurs. La graphiose en détruisant les sujets adultes a ainsi modifié l'aspect de ces paysages, dont les haies ont partiellement perdu leur strate arborée, ne conservant que les chênes et les frênes. Ces différenciations entre les strates arborées participent à l'identification des paysages.

Il existe plusieurs types de haies, qui se fondent sur les modalités de leur entretien et sur leur stade d'évolution.

Typologie des haies

Les haies de basse strate ne comportent pas d'arbres et laissent filer le regard : ce sont les bouchures, régulièrement taillées à moins d'un mètre de haut, qui sont constituées de prunelliers ou d'un mélange de prunellier, églantier, aubépine, viorne et parfois sureau. Lorsqu'elles sont entretenues irrégulièrement, elles "montent" parfois jusqu'à constituer des écrans opaques, qui referment le paysage ; en "contrepartie", elles offrent alors le spectacle de leur floraison vernale, à l'éclat blanc puis rosé quand éclosent les fleurs d'églantier. Dans les haies basses, il faut citer également deux figures d'appauvrissement, la ligne de ronces qui envahit parfois une clôture quand les bêtes ne sont plus suffisamment nombreuses pour "nettoyer" la frontière du pré, et la haie effondrée parce qu'elle a perdu sa strate arborée (ancien bocage à orme, bocage à chêne dont les vieux arbres ne sont pas remplacés).

Les haies étagées sont composées d'une strate arborée à chêne pédonculé seul, à chêne et frêne –qui fut souvent émondé car il fournissait un excellent fourrage de complément pour l'hiver-, à chêne, frêne et saule, à châtaignier parfois émondé à saule têtard, ou à hêtre émondé, surmontant une basse strate, qui peut être taillée en bouchure, alors la haie se fait transparente, et laissée libre, la haie est opaque. Dans la strate arbustive, on observe les essences citées dans la description des bouchures, puis selon les conditions de milieu, l'érable champêtre, le noisetier, parfois le robinier, la viorne, le sureau, le saule cendré, l'ormeau.

Enfin la dernière figure qu'il convient de mentionner est celle de la haie relique, qui a perdu sa basse strate et se résume à une évanescente ligne d'arbres parfois très spectaculaire lorsqu'il s'agit de vieux sujets mais parallèlement bien fragile.

Bouchures régulièrement taillées chaque année

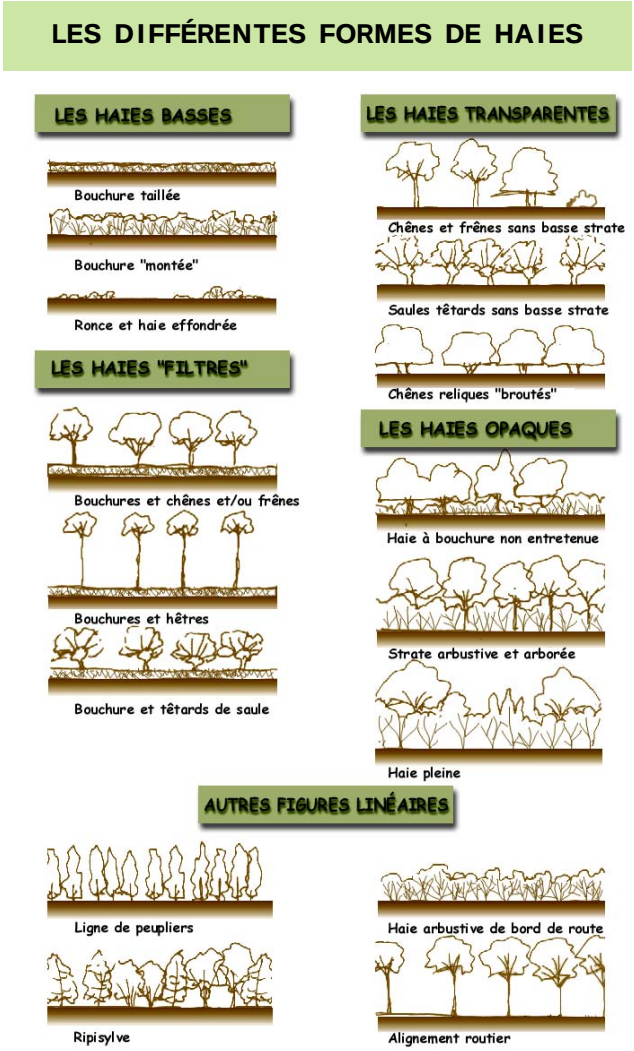

Planche typologique établie par l'atelier P. Girardin

Les arbres reliques, solitaires majestueux

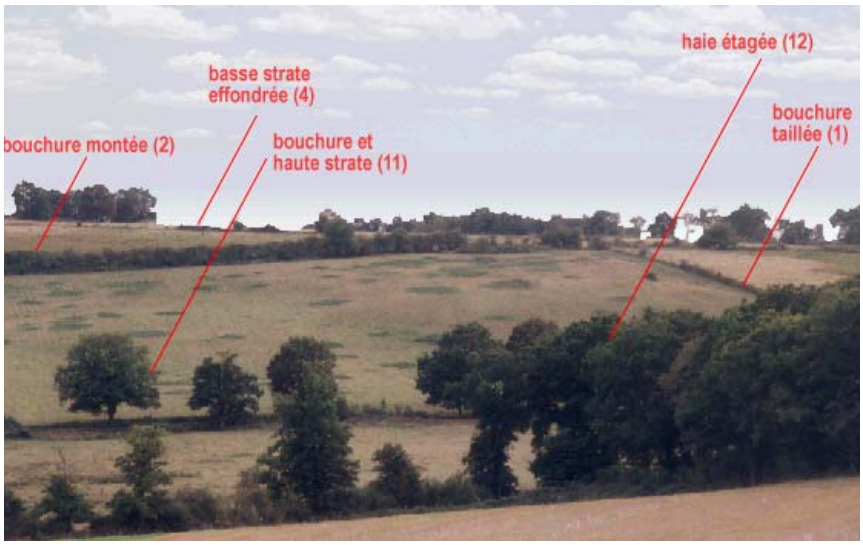

Quand les aléas de la gestion mêlent les figures

PALETTES CHROMATIQUES

Couleurs de l'été, densité et saturation des verdures

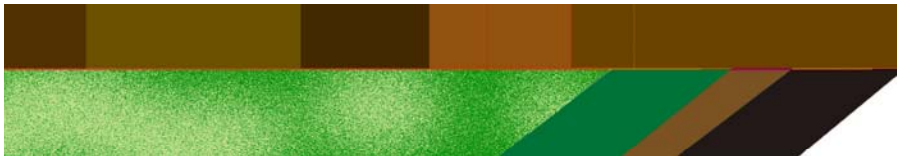

Couleurs d'hiver

Couleurs du printemps, quand fleurissent épines, prunelliers et églantiers

LISTE DES UNITÉS

2-1 BOCAGE RELIQUAIRE DU NORD DU PAYS FORT
2-2 BOCAGE PARC DE SAINT MAUR
2-3 CHARNIÈRE DE NÉRONDES
2-4 LA CLAIRIÈRE D'ARPHEUILLES
2-5 LE GRAND BOCAGE À L'ÉTAT DE TRACES
2-6 LE BOCAGE D'EMBOUCHE
2-7 LA VALLÉE DE GERMIGNY DESHABILLEE
2-8 LE BOCAGE SÉVÈRE
2-9 TRANSITION DE DUN-SUR-AURON

2-1 BOCAGE RELIQUAIRE DU NORD DU PAYS FORT
Un paysage palimpseste

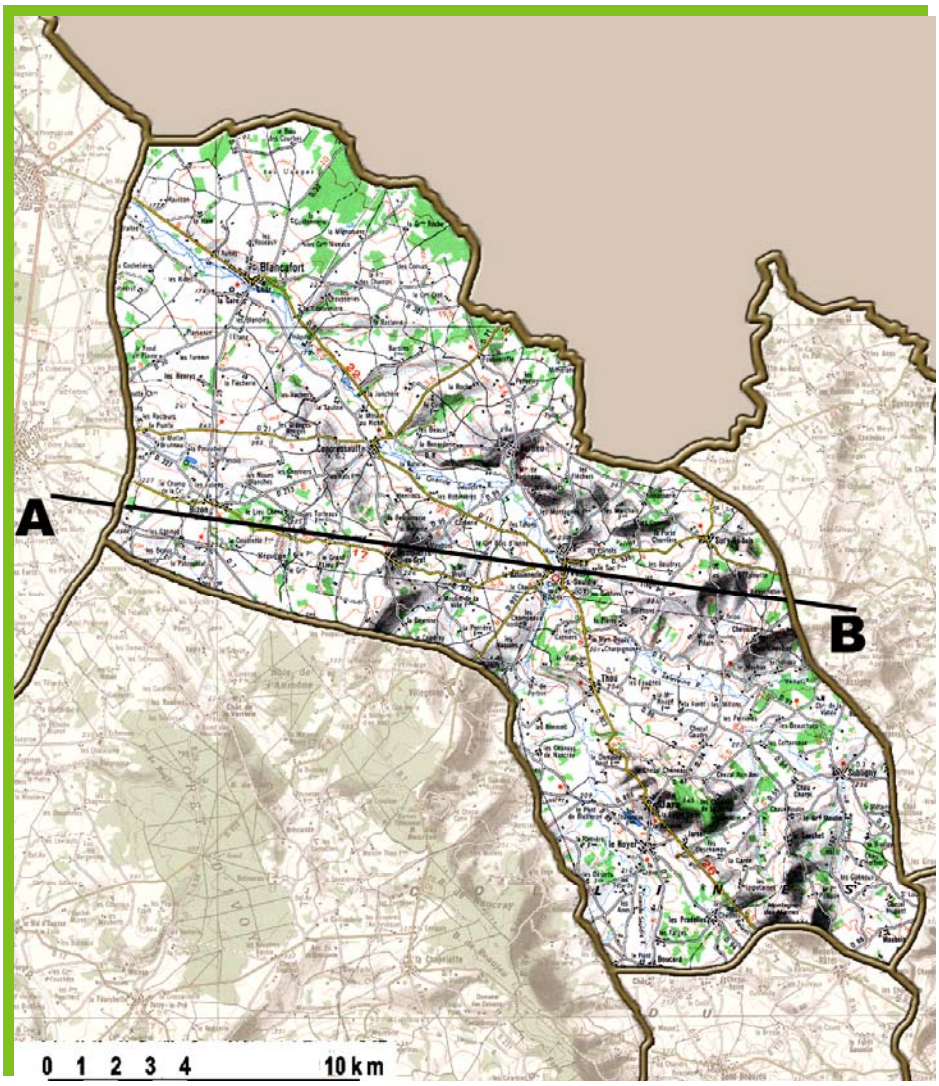

La partie nord du Pays Fort, entre Sologne et Val de Loire, déploie ses paysages bocagers marqués par d'importants signes de régression ; ils semblent nous montrer, comme en un livre ouvert, l'évolution des paysages d'élevage confrontés à la "modernisation" de l'agriculture. Ce sont des paysages palimpsestes, sur lesquels s'écrit une nouvelle histoire, mais qui savent cependant évoquer un Berry immémorial, comme en témoigne l'insolite musée de Concressault.

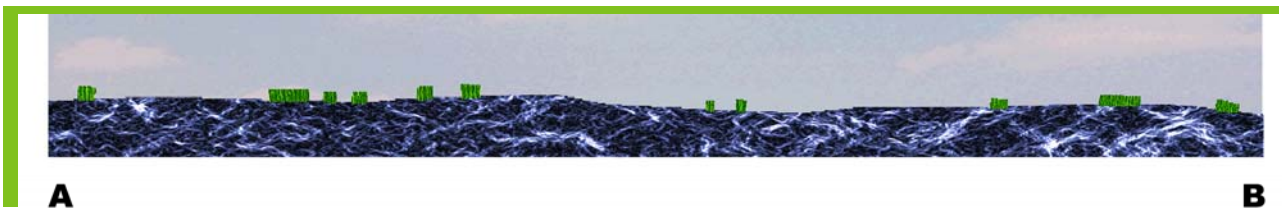

COUPE

DESCRIPTION GENERALE

Le sous-sol du bocage reliquaire est constitué par le contact entre des terrains tertiaires et secondaires, à l'amont de la cuesta [31] du Pays Fort, qui matérialise cette limite. Il s'agit d'une succession d'assises où dominent des sables et argiles qui surmontent un substratum calcaire, marneux ou gréseux. Ces formations ont donné des sols qui furent longtemps impropres à la culture et demeurèrent destinés soit à la forêt (auréole boisée de la Sologne), soit à l'élevage, comme dans cette partie du Pays Fort. L'activité herbagère, aujourd'hui

31 Cuesta : relief déterminé par une alternance de roches dures et de roches tendres, qui se présente comme un front linéaire

Le relief dégage des vues sur un enchaînement de tableaux bocagers courts structurés par un système de haies plus ou moins lâches

en recul, a suscité la constitution d'un paysage de bocage dont l'habitat est disséminé dans la trame des haies. Le socle topographique est un plateau qui s'incline vers le nord-ouest, depuis la crête de la cuesta qui délimite le Val de Loire à la hauteur de Cosne. Cette portion de plateau est drainée sur son axe sud-est/nord-ouest par la vallée de la Grande Sauldre, qui s'écoule vers le bassin du Cher à travers les terres solognotes, et la Salereine, qui la rejoint à Vailly-sur-Sauldre. Ces deux rivières sont alimentées par un réseau de petits rus perpendiculaires qui ont creusé de petits vallons dans les versants et composent une succession de croupes et de vaux qui tendent à masquer l'orientation générale du relief et génèrent un système complexe, de faible amplitude. Le relief s'aplanit vers l'aval et le plateau de la Sologne voisine, et s'amplifie progressivement vers le sud-ouest en une lente transition vers le Pays Fort et le Sancerrois.

Ces paysages se limitent au sud-ouest sur les reliefs plus vigoureux du cœur du Pays fort, à l'est de façon graduelle par une ouverture de plus en plus forte qui perd peu à peu toute référence bocagère et au nord-est sur la succession de lisières des massifs boisés qui en Loiret séparent Pays Fort et Sologne du Val de Loire.

Au sud de Jars, le relief " monte " vers le Pays fort

Une trame végétale qui fut complexe et tend à se simplifier…

La trame verte est essentiellement constituée par des haies et de petits boqueteaux épars, à l'exception de la limite nord, où les terrains sableux qui prolongent la Sologne dans le Loiret voisin sont occupés par des bois de surface significative. Comme le montre la carte ci-contre, on observe surtout des bosquets de petite taille, composés de chênes pubescents, d'érables champêtres et de robiniers. La trame des haies est encore bien présente et offre l'image d'un paysage aux vues courtes, structuré par des rideaux successifs. L'image traditionnelle du bocage, paysage cloisonné et succession d'enclos fait ici place à un paysage de lignes boisées, comme si les enclos avaient perdu une dimension. Les haies semblent fréquemment accompagner et souligner les lignes de force du relief, dont elles mettent en évidence les courbes de niveau, en dessinant un paysage en mosaïque ouverte.

La carte ci-contre montre la trame des haies au nord de Vailly-sur-Sauldre : elles sont encore bien présentes, notamment au bord des chemins souvent accompagnés sur chaque rive par une double haie étagée, cependant on constate que les enclos fermés sur les quatre côtés par des haies se raréfient. La maille bocagère tend à s'éloigner de son image réticulaire pour évoluer vers un système de lignes arborées, qui tire son origine d'un double phénomène : la progression du labour au détriment de l'herbe et le fréquent remplacement des haies par des clôtures barbelées.

Extrait de la carte SCANN 25 de l'Institut Géographique National

Il s'agissait traditionnellement de haies étagées, avec une basse strate arbustive à prunellier, érable champêtre, charme et églantier et une strate arborée à chêne avec frêne et tremble dans les vallons frais. On observe également, en particulier au sud quelques bouchures à prunelliers (haies taillées basses), dont les exemplaires situés le long des chemins sont régulièrement entretenus et composent avec les haies étagées un ensemble qui donne son échelle au paysage. L'entretien des haies reposait sur l'utilisation du bois de chauffage, aujourd'hui en régression et, dans le cas du frêne à celle d'un complément de fourrage vert que l'apparition du maïs - fourrage rend obsolète. Progression du labour et recul de l'entretien se conjuguent pour faire reculer la trame verte qui n'existe souvent plus qu'à l'état de reliques, comme le montre le photomontage de la page suivante.

Bouchures, arbres isolés et haies ; noter au second plan un exemple de régénération de la strate arborée.

Les espaces en mutation et les traces visibles du paysage ancien

Cette image montre également la forte proportion des terres labourées, essentiellement vouées au maïs, qui tend à homogénéiser le territoire : le parcellaire change d'échelle tandis que les grandes nappes vertes aux reflets mauves modifient totalement les vues. A partir de l'été, la pousse des maïs ferme le paysage, entourant les chemins de ses murailles de verdure.

Les figures reliquaires du bocage sont de plusieurs sortes: ce sont des haies plus ou moins dégradées, des haies vieillissantes (sans réserve de jeunes arbres), des haies effondrées (seule subsiste une basse strate à prunellier et ronce), des haies qui ont perdu leur basse strate (rangées de vieux arbres en limite entre deux parcelles ou bien, stade ultime, arbres isolés), qui sont autant de signes de fragilité. Elles jouent un rôle réel dans l'expression de la typicité de ce paysage tout en ayant une pérennité faible. Quel est l'avenir d'un groupe de quelques arbres, ou d'une ligne arbustive maigrelette au milieu de grandes parcelles labourées ?

Parfois l'évolution agraire va jusqu'à " l'oubli " du bocage, seules les cultures créent l'image

Des arbres bien seuls au sein des labours

Un construit diversifié, qui semble " chercher ses repères "...

La structure bocagère originelle a suscité l'installation d'un construit dispersé fait de petites fermes isolées ou de hameaux de quelques feux disséminés dans le finage. Seul l'axe de communication que constitue la vallée de la Sauldre a suscité l'installation d'un habitat aggloméré autour des lieux de franchissement à gué : Vailly, Concressault, Blancafort et Jars sont les principaux villages qui s'égrennent le long de la rivière.

Hameaux et fermes comportent des bâtiments de petite taille souvent séparés les uns des autres et enchâssés dans un écrin de verdure (haies bocagères et petits vergers familiaux). Ce bâti caché dans la configuration originelle du bocage apparaît au fur et à mesure que reculent les haies. Les édifices, à l'instar de ceux du Pays Fort, sont souvent de belle qualité, trapus, peu percés, ils montrent leurs toitures de

tuiles rouge-brun et leurs façades qui rendent témoignage de la diversité du sous-sol. Enduits de teinte sable et chaînages de briques sur le substrat argileux, linteaux et chaînage de calcaire jaune ou de grès ferrugineux violacés, cohabitent en offrant une riche palette de matériaux qui jouent avec la profusion des verts du bocage.

A Sury-ès-Bois, craie et grès violacés

Symphonie d'ocres : grès et briques, l'église

Valeur de reconnaissance, dynamiques d'évolution

Bien que située à l'écart des paysages les plus emblématiques du Pays Fort, cette région est au cœur du Berry traditionnel. La vallée de la Sauldre comporte plusieurs édifices classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques, dont l'église de Sury, le château en briques roses de Blancafort, l'église de Concressault ; la route Jacques Cœur qui la traverse la rattache à la symbolique berrichonne, marquée ici plus qu'en autre lieu depuis que fut réalisé le musée de la Sorcellerie. Ces paysages sont porteurs d'une image emblématique du Berry, qui donne aux traces dont ils sont porteurs un prix singulier.

Cette image symbole se fonde sur celle d'un territoire stable, qui est contredite par l'évolution agricole ; en revanche la planification en matière d'urbanisme est presque absente. Seules quatre communes disposaient d'un P.O.S. approuvé au début de l'an 2000 (Barlieu, Jars, Oizon et Vailly-sur-Sauldre), Blancafort possédait une carte communale en janvier 2000 et celle de Thou était à l'étude à la même période. Ceci témoigne d'une faible pression de développement en dehors des gros bourgs, qui n'implique pas nécessairement que rien ne se construise : des bâtiments d'exploitation ou d'habitation récents viennent modifier l'image de certains noyaux bâtis, avec des résultats paysagers contrastés.

Déstructuration progressive de la cohérence du noyau bâti originel

LES ENJEUX DU PAYSAGE

La principale composante de ce territoire qui évolue radicalement est l'agriculture avec la progression sensible de la culture du maïs au détriment du pâturage. Le paysage va poursuivre l'évolution amorcée au cours des dernières décennies qui a vu reculer la trame des haies ; il existe un mouvement d'ouverture visuelle des paysages de plateau, de simplification des figures paysagères, et de fermeture des fonds de vallées.

Un exemple réussi montre des bâtiments récents qui ont su conserver la logique de groupement initiale

Cette dynamique de simplification des scènes paysagères en constitue l'un des principaux enjeux. La singularité de cette unité repose sur des figures fragiles (lignes des haies, arbres ou groupes d'arbres isolés, petits boqueteaux, géométrie du parcellaire qui se dessine sur les pentes) que contredit l'extension du labour -qui tend à agrandir la maille parcellaire- et à multiplier les suppressions de haies et surtout les non-remplacements. Si l'on veut éviter la banalisation, il convient de prendre des mesures de rajeunissement des haies et d'envisager le remplacement des structures les plus âgées. Un état des lieux précis serait à mener afin de définir une éventuelle politique de reconstitution ; enfin une réflexion sur les moyens de maintenir une certaine diversité d'usage du sol devrait être conduite en relation avec la profession agricole. L'aide au maintien d'une activité herbagère extensive et à la gestion du paysage est possible dans le cadre des mesures agri-environnementales et de l'utilisation des fonds européens de soutien. Ces paysages ne conserveront leurs caractères originaux que dans la mesure où des pratiques porteuses de diversité seront pour les exploitants aussi attractives que peut l'être la généralisation du labour. Il existe quelques signes de recul de l'activité agricole sur le fond de vallée de la Sauldre, dont certaines anciennes pâtures humides se voient converties en peupleraies. Il existera sans doute dans un proche avenir un enjeu lié au maintien d'espaces ouverts en fond de vallée, condition de la préservation d'une diversité paysagère.

Les enjeux liés aux formes construites sont directement issus de l'évolution de la structure paysagère : le paysage, en s'ouvrant, met à nu des noyaux bâtis qui furent jadis enchâssés dans la végétation : l'aspect qualitatif du construit revêt alors une importance singulière. On peut citer trois cas : les extensions en périphérie de bourgs, qui concernent les versants de la vallée de la Sauldre, la construction de maisons neuves à proximité des fermes traditionnelles et les bâtiments d'exploitation. La logique initiale de groupement tend à se perdre car les nouveaux édifices s'implantent souvent à distance des noyaux initiaux ; une réflexion sur la nature de ces constructions serait indispensable, à l'échelle de l'ensemble du Pays Fort ; il serait souhaitable que la plaquette sur la restauration en Pays Fort[32] fût prolongée par un document qui concernerait les maisons neuves et les bâtiments d'activité agricole.

LISTE DES COMMUNES

Assigny
Barlieu
Blancafort
Concressault
Dampierre-en-Crot
Jars
Le Noyer
Menetou-Râtel
Oizon
Sens-Beaujeu
Subligny
Sury-ès-Bois
Thou
Vailly-sur-Sauldre
Villegenon

32 : HABITAT TRADITIONNEL DU CHER---- livre 1. Restaurer en Pays Fort Sancerrois. C.A.U.E. du Cher - 1984

2-2 BOCAGE PARC DE SAINT MAUR
Un emblème du Boischaut

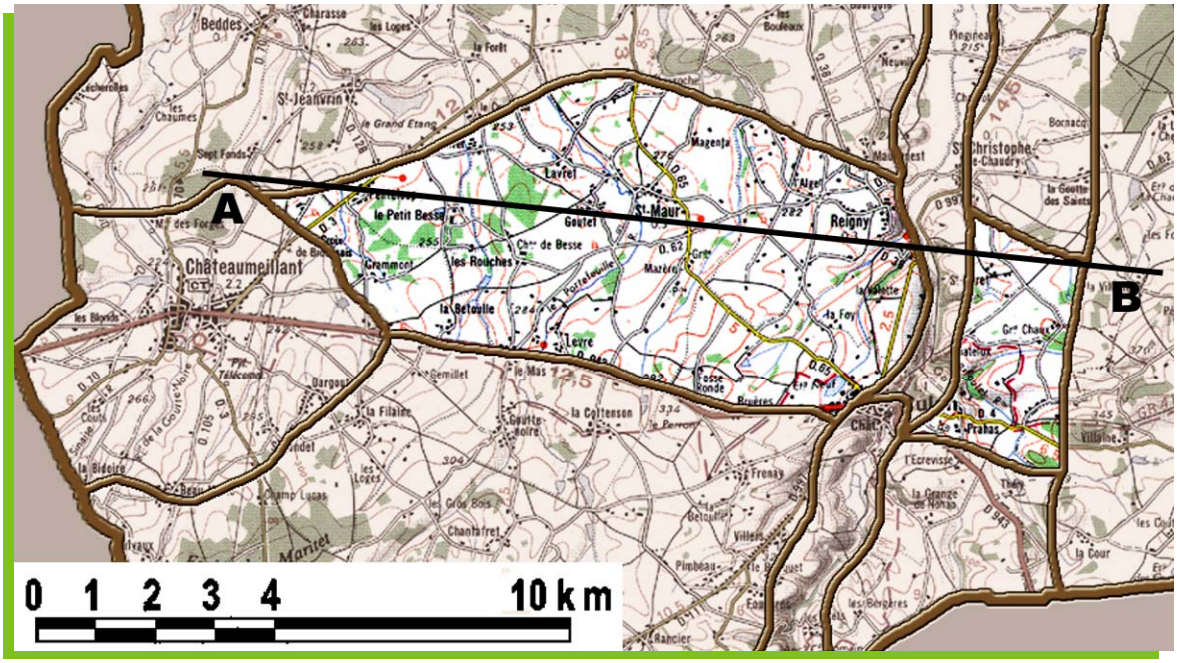

Au nord d'une ligne Châteaumeillant - Culan, sur les contreforts de la Marche, un bocage aux allures de parc composé se déploie comme une figure emblématique du Boischaut qui hésite entre Bassin Parisien et Auvergne. Il enserre de sa maille bocagère le site des gorges de la vallée de l'Arnon à Culan.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le bocage parc occupe des terrains d'altitude comprise entre 280 et 300 mètres NGF, qui correspondent à l'une des ultimes auréoles sédimentaires du Bassin Parisien ; ces terrains triasiques[33] sont pour l'essentiel constitués par des grès durs, dans lesquels les rivières ont creusé des vallées en forme de V, dont celle de l'Arnon, qui partage ce territoire en deux parties inégales. Le relief, d'amplitude faible, est déterminé par une série de petites vallées d'orientation Sud - Nord comme le haut cours de l'Arnon qui

Malgré la modestie du relief et l'absence d'écran arboré, les vues sont courtes

33 Triasique, de Trias, le plus ancien des étages du secondaire

créent une succession de crêtes et de thalwegs parallèles de peu d'ampleur. Cette succession presque régulière donne mesure à ces paysages que les modalités d'occupation du sol achèvent de personnaliser fortement et génèrent des vues courtes malgré la grande ouverture visuelle due à la quasi-absence d'écrans boisés ou arborés. La personnalité du bocage parc se fonde sur les modalités d'occupation de ses sols ; on observe ici des figures caractéristiques des paysages du Boischaut, qui ont su conserver pour l'essentiel leurs caractères originaux. Il s'agit d'un élevage de bêtes à viande de race charolaise, exploité dans un système d'embouche[34] dont les parcelles sont ceintes de bouchures[35] qui composent un paysage très dessiné. Le jeu graphique des bouchures est souvent mis en valeur par un relief qui, bien que modeste, détermine des vues en tableau, comme le montre la photographie ci-dessus.

Quand le relief met en scène le dessin des bouchures

L'extrait de carte ci-dessous illustre la complexité de la trame des haies et fait apparaître l'importance de la strate arborée : il s'agit en effet d'un système de haies doubles dont la basse strate est taillée à moins d'un mètre de hauteur et dont la strate arborée peu fournie figure une ponctuation de chênes ou de frênes dont la base du houppier est broutée par les animaux.
D'autres arbres ponctuent les parcelles, ce sont des noyers ou des chênes isolés ou bien encore des petits alignements clairsemés, qui sont les reliques d'anciennes haies disparues. C'est la réunion des bouchures et de ces arbres-tiges qui donne à ce paysage son principal caractère original. Ces figures sont le fruit d'une évolution très lente et d'habitudes d'entretien qui ont su perdurer, et donnent à ce bocage un aspect jardiné qui évoque les parcs à l'anglaise.

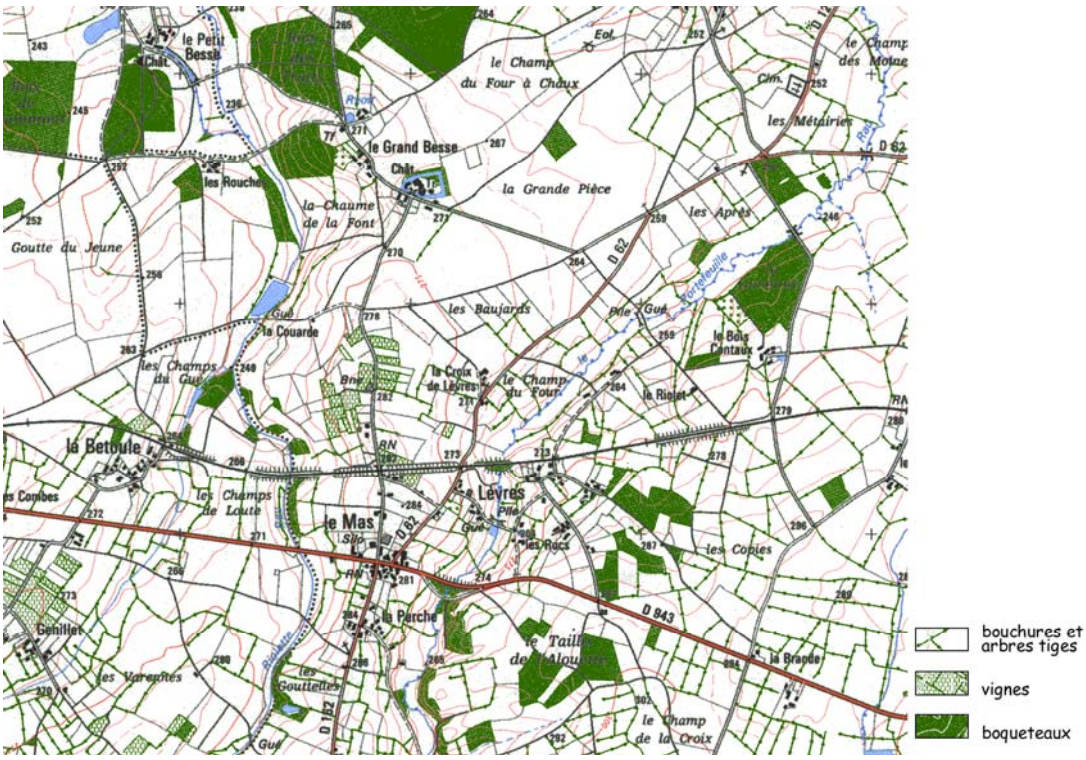

34 embouche : élevage sur prairie fertile, avec une faible densité à l'hectare, qui se traduit par des parcelles vastes et généralement encloses
35 bouchures : haies basses, généralement de prunelliers, taillées régulièrement

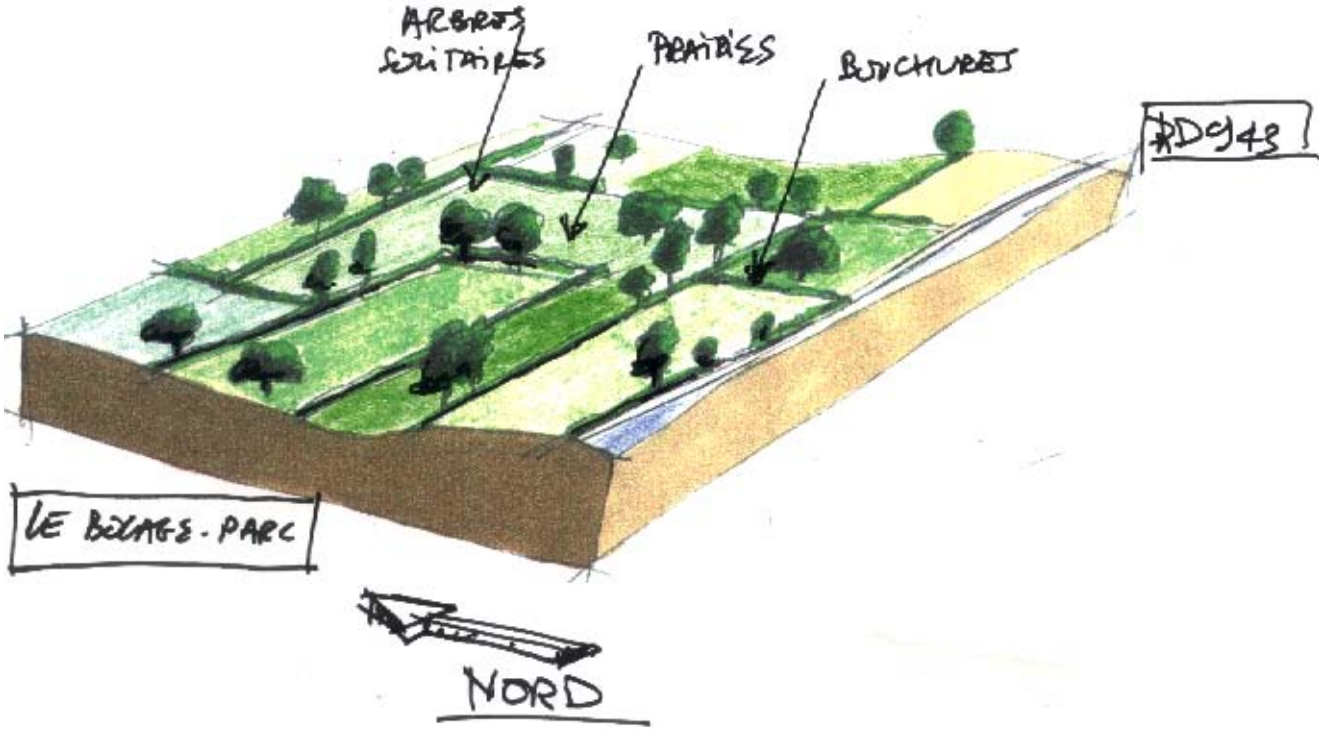

Structure schématique du bocage parc de Saint Maur

Le construit

Comme dans la plupart des pays de bocage, l'habitat dispersé domine : la carte ci-dessous montre que les écarts en petits hameaux ou en fermes isolées dominent dans une répartition régulière sur tout le territoire du Boischaut. Dans ces paysages qui ont à peu de choses près conservé leur image originelle, le bâti s'insère d'une façon tout à fait naturelle dans la trame du paysage.

L'installation " naturelle " du construit dans la trame du paysage

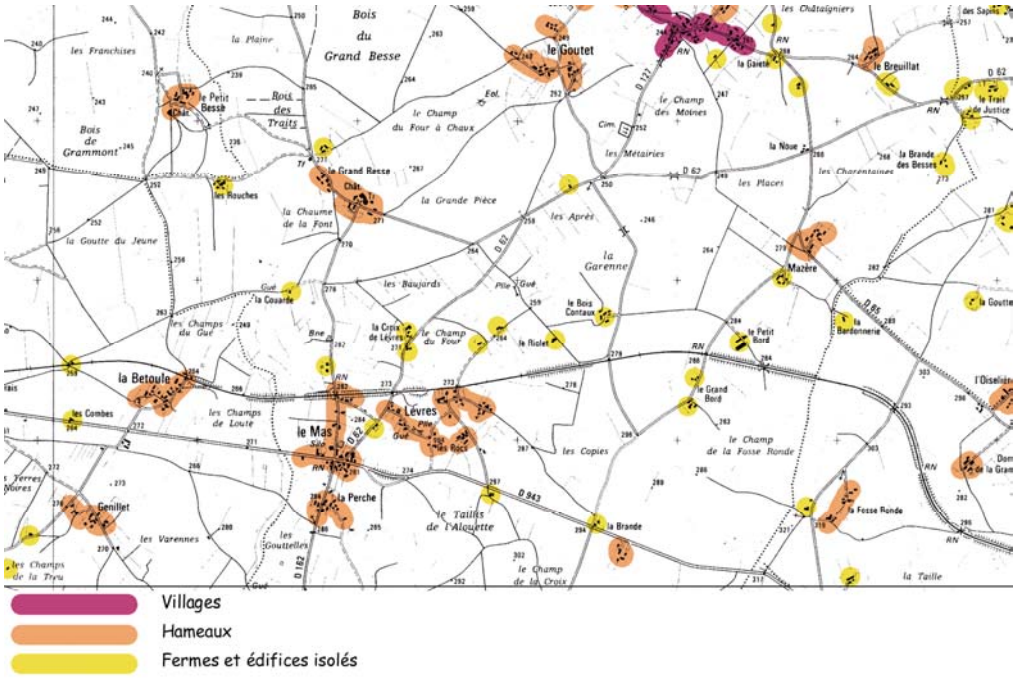

LES GRANDS ENJEUX DU PAYSAGE

Comme dans la plupart des paysages bocagers, le développement de la culture du maïs n'est pas absent, comme le montre la photographie ci-dessous, prise sur le territoire de la commune de Châteaumeillant. Ceci montre que la stabilité de ce paysage n'est peut-être qu'apparente et qu'il subit les mêmes pressions que bien d'autres parties du Boischaut ; on peut en particulier s'interroger sur l'avenir en cette période d'inquiétude à propos de l'élevage des bêtes à viande suscitée par la crise sanitaire qui frappe les filières bovine et ovine. La très grande qualité du cheptel et des techniques d'engraissement n'exonère pas totalement ces régions des effets de la crise générale.

Ce risque renforcerait s'il en était besoin l'importance de cette typologie particulière : le bocage parc, emblème de ce que fut le Boischaut apparaît comme un sanctuaire paysager qu'il convient de préserver de tout risque d'altération. Il serait souhaitable qu'une étude précise des structures, assortie d'un inventaire des haies et bouchures, permît de prendre des mesures de maintien en particulier en finançant une aide à l'entretien en concertation avec la profession agricole et en mobilisant des aides adaptées (contrats mesures agri-environnementales).

L'apparition du labour et la banalisation des motifs paysagers

LISTE DES COMMUNES

Châteaumeillant
Culan
Le Châtelet
Reigny
St Christophe-le-Chaudry
St Jeanvrin
St Maur
Vesdun

2-3 CHARNIÈRE DE NÉRONDES
La transition entre plaine et bocage

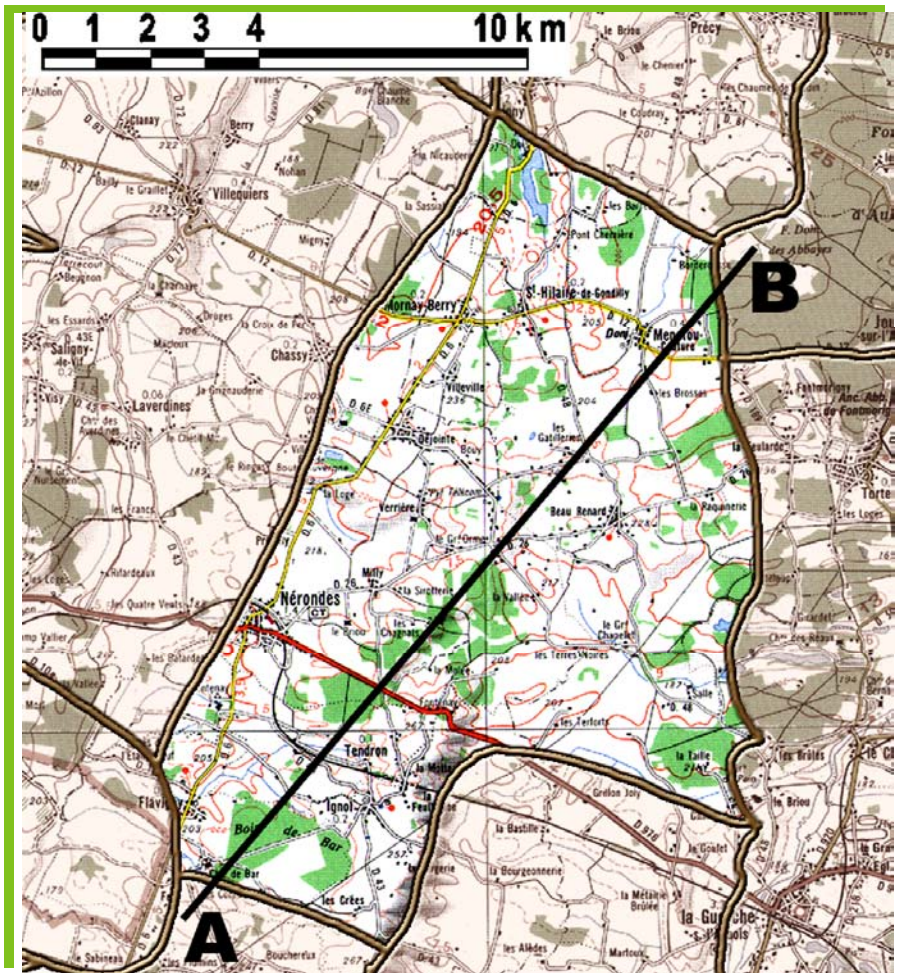

A l'arrière du Val de Loire, la région de Nérondes est une terre de transition entre les paysages forestiers qui dominent la vallée de Germigny et les grandes plaines ouvertes de la Champagne Berrichonne ; elle se présente comme une figure de bocage en transformation radicale. Marquée par une côte puissante, cette charnière offre de beaux panoramas qui expriment clairement la dynamique des paysages agraires contrastés de l'est du département, entre forêts, bocages et plaines.

COUPE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Ce territoire s'étend sur trois étages de terrains calcaires et marneux, plus ou moins recouverts de couches argileuses, qui forment l'extrémité orientale de la cuesta du jurassique, recomposée par un système de failles nord-sud au pied desquelles se sont installées les vallées de l'Aubois (vallée de Germigny) puis de la Loire. Cet espace se présente comme une portion de plateau soulevée sur son axe par une ligne de crête nord-sud, qui correspond à la cuesta, léger relief linéaire qui sépare le bassin versant du Cher, vers lequel coulent l'Airain et l'Auron, et celui de la Loire. Il n'y a pas de cours d'eau dans la partie centrale mais seulement sur les franges ouest s'écoulant directement vers la Loire et les franges est rejoignant les affluents du Cher. C'est un pays de tradition herbagère comme l'ensemble du Boischaut, mais que sa conversion récente et continue au labour modifie profondément. Le maintien d'un important linéaire de haies lui confère un caractère de révélateur de cette mutation paysagère, que l'existence des grands panoramas rend particulièrement lisible. La régression des structures plantées et l'agrandissement notable de la maille parcellaire sont les principaux signes de la mutation en cours. Au contact direct avec les plaines de Champagne Berrichonne, la "charnière" est un espace de transition entre bocage et pays de champs ouverts, qui intercale des lambeaux de plaine dans un ensemble de figures bocagères.

Aux abords de Nérondes : l'image bocagère demeure mais s'étiole peu à peu

Un bocage à large maille, entrecoupé de boisements

Les structures parcellaire et bocagère sont filles d'une pratique herbagère extensive ancienne, qui caractérisait le Boischaut et la Marche en Berry ainsi que les régions voisines dans les départements de l'Allier et de la Nièvre. Les haies qui délimitent les grandes parcelles composent un paysage ample et régulier. L'aspect actuel se diversifie de façon hétérogène : certaines exploitations s'orientent vers la culture fourragère tout en conservant la morphologie générale du parcellaire ; cependant les haies régressent, soit parce qu'elles ne sont plus entretenues, soit parce qu'elles sont arrachées.

Depuis le point de vue de la RD 976 : figures du bocage à large maille

La présence de nombreux boisements insérés dans la trame parcellaire se combine avec le réseau des haies pour donner à ce territoire une image de " paysage vert ". La succession des haies et des lisières rattache la charnière de Nérondes à la catégorie des paysages bocagers : à l'exception des points hauts qui correspondent au relief de la cuesta et offrent des vues lointaines, le regard est arrêté par des écrans boisés et crée une image de paysage d'enclos, dans lequel s'insère le bâti.

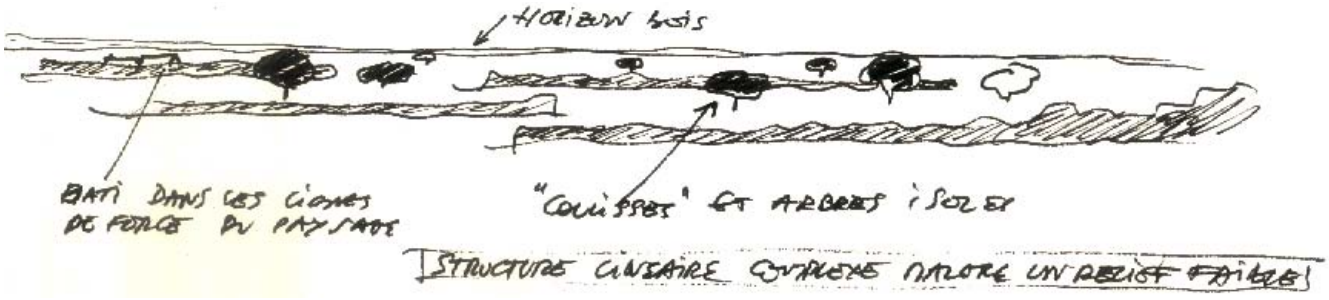

Un horizon boisé, une trame linéaire dans laquelle se niche le construit

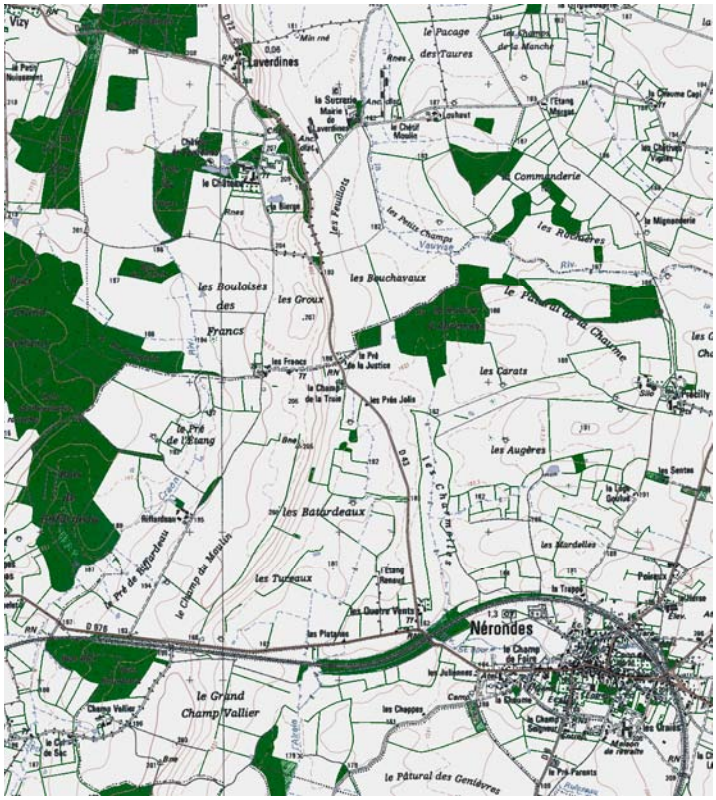

La trame verte : la succession des boqueteaux et des haies composent un paysage d'enclos

Un bâti de qualité qui s'insère avec discrétion

Le construit se répartit entre des bourgs regroupés qui, à l'exception de Nérondes sont restés sur leurs fondations originelles et comprennent assez peu de constructions récentes et des fermes isolées, disséminées dans la trame bocagère. Silhouettes de bourgs et fermes isolées sont toujours enchâssées dans le réseau des haies et boqueteaux, ce qui compose de nombreux motifs d'une grande harmonie.

La plupart des bâtiments sont faits de pierre calcaire jaune en maçonnerie de moellons apparents, surmontés de toitures en tuiles ocre rouge ; qu'il s'agisse de modestes fermes ou d'édifices plus prestigieux, le jeu des teintes et des textures minérales qui fait contraste avec les couleurs des frondaisons offre une image de ruralité pérenne à ces paysages en mutation.

Château de la Cour à St Hilaire-de-Gondilly

La ferme dans son écrin

La silhouette de Menetou-Couture : bâti hiérarchisé et écrin de verdures, jeu subtil des horizontales

Dynamiques d'évolution et enjeux

Cette unité est dans une situation d'équilibre précaire : l'interaction entre les éléments qui la composent génère une image harmonieuse, peut-être plus riche que ce qu'elle fut. L'ouverture de certaines structures permet de mesurer une complexité d'enchaînements de scènes que n'offre pas un paysage plus fermé. La charnière est à la fois temporelle et spatiale : spatiale car elle assume la transition entre la plaine ouverte de Champagne et les paysages intimistes de la vallée de Germigny, temporelle en ce qu'elle exprime les mutations du monde rural contemporain ; elle montre à la fois des icônes d'une ruralité immémoriale et des signes de l'évolution récente de l'agriculture, et cela sans rupture déchirante. La géométrie du parcellaire originel lui confère une certaine souplesse pour absorber sans "perdre son âme" la conversion au labour, tout au moins tant que celle-ci se tient dans des limites raisonnables. Le fait qu'elle obéisse plus à des logiques individuelles d'exploitation qu'à des politiques communales de restructurations foncières a largement contribué à maintenir un certain équilibre. Cependant

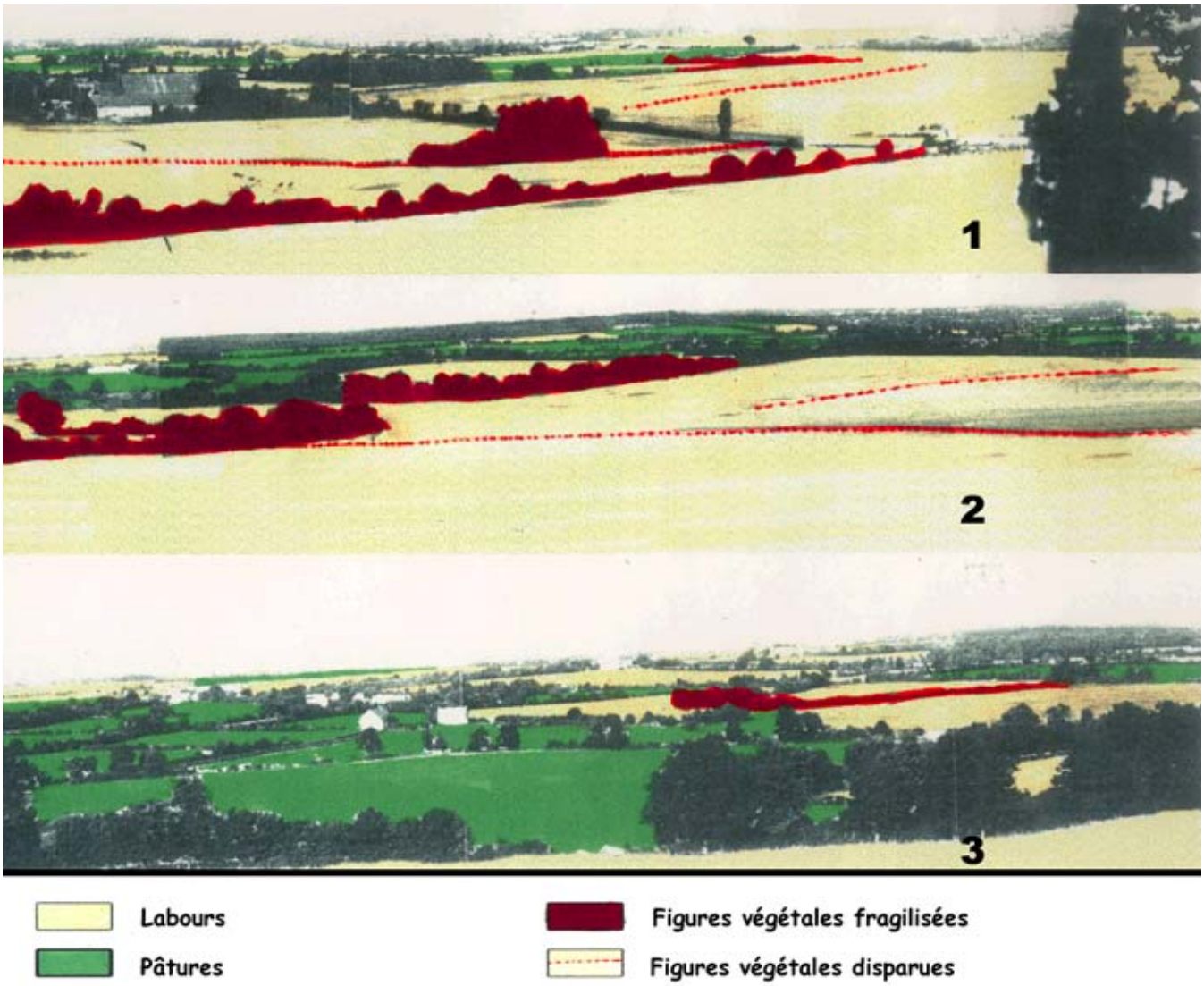

1 : Vues vers le nord – le bocage en cours d'ouverture : les haies demeurent… pour longtemps ?
2 : Vue vers l'est – un pays de champs ouvert a remplacé le bocage au premier plan.
3 : Vue vers le sud quand le terroir reste herbager, l'image bocagère subsiste.

il semble que l'on ne soit pas éloigné d'un réel point de rupture : les illustrations ci-contre (point de vue de Nérondes sur la RD 976) mettent en évidence la fragilité des figures bocagères dans les espaces mis en culture. Il conviendrait de procéder à un inventaire des haies assorti d'une évaluation prospective de l'avenir des exploitations qui pratiquent de façon dominante l'élevage à l'herbe. Il faut souligner que dans le contexte de la crise bovine, ce paysage est soumis à une forte pression car les petites régions voisines (Boischaut sud, entre Loire et Allier dans la Nièvre et bocage Bourbonnais dans l'Allier) sont fortement concurrentielles tandis que la Champagne Berrichonne toute proche déploie ses terres de culture ; il y a donc tout lieu de penser que le mouvement de conversion au labour n'en est ici qu'à son début. Si l'on veut maintenir l'identité de ce territoire, il y a sans doute lieu d'envisager des mesures de soutien spécifique à l'élevage extensif.

Cette évolution se traduit aussi par l'apparition de bâtiments de stockage de grand volume (voir photographie ci-dessous), qui ont un impact fort sur le paysage. L'ouverture visuelle met en évidence toute construction contemporaine, il est donc essentiel que dans le cadre des procédures d'instruction, l'aspect des nouvelles constructions fasse l'objet de soins particuliers, au niveau de l'implantation, de la volumétrie, des matériaux et des couleurs et des mesures paysagères compensatoires.

Ces dispositions visant à réglementer l'aspect architectural dans le cadre des P.L.U. devraient promouvoir une volumétrie cohérente avec l'existant (horizontales, rapports façades, toiture équilibrée, sobriété des formes, proscription des teintes trop claires ou trop vives etc…).

Silo à Tendron : un bon exemple d'implantation et de recherche sur la couleur

LISTE DES COMMUNES

Flavigny
Garigny
Ignol
La Guerche-sur-L'Aubois
Le Chautay
Mornay-Berry
Nérondes
St Hilaire-de-Gondilly
Tendron

2-4 LA CLAIRIÈRE DE MEILLANT
Le bocage affaissé cerné par les bois

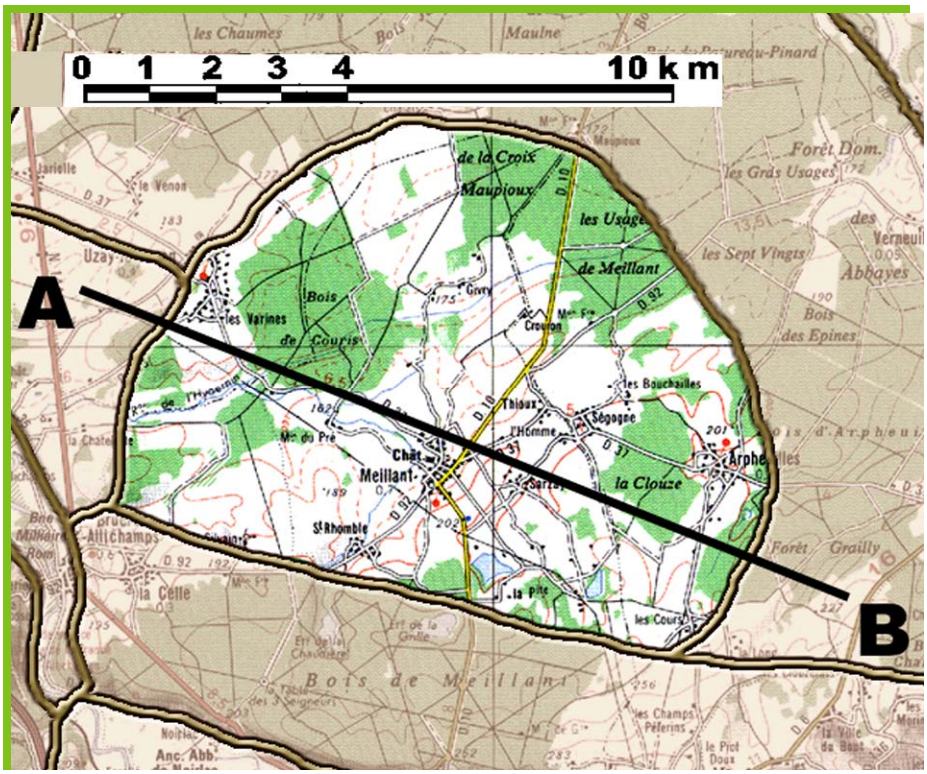

Insérée dans une double chaîne de boisements, la clairière d'Arpheuilles et Meillant est un îlot bocager où se mêlent des parcelles ouvertes, ceintes de haies de basse strate et d'intimistes vallons humides.
C'est un paysage paradoxal : en plan il se lit comme un bocage bien préservé mais lorsqu'on l'arpente, l'état des haies témoigne d'un inéluctable vieillissement.

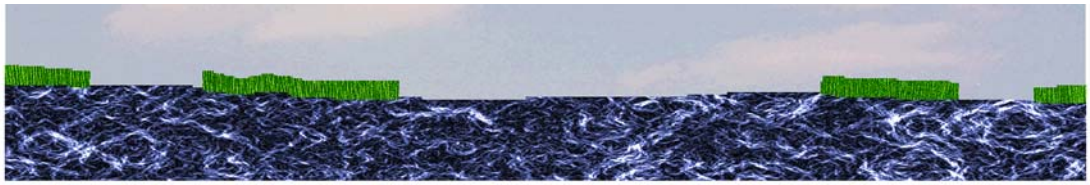

COUPE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Cette unité se définit par rapport à ses limites, bien dessinées par le croissant forestier qui domine Arpheuilles et Meillant au Nord et les hauteurs boisées qui marquent le site de Saint Amand au sud. Bien qu'il comporte quelques nuances internes, ce paysage se définit comme un bocage affaissé, dont les haies ont pratiquement perdu leur strate arborée. Ce sont des lignes arbustives irrégulières, d'où émergent çà et là quelques arbres rabougris dans la moitié nord, qui est installée sur des calcaires lacustres de l'Eocène ; la partie méridionale, sur des marnes et argiles du Jurassique supérieur

La présence de la limite périphérique composée par la lisière des forêts`

comporte des terrains plus humides, où apparaît une strate arborée plus présente bien qu'irrégulière, faite de chênes et surtout de frênes. La jonction entre les deux types de terrains a généré un très léger relief de cuesta, au pied de laquelle coule le ruisseau de l'Hyvermin, qui se jette dans le Cher au nord de Bruère-Allichamps. Ce ruisseau et un petit vallon affluent donnent une succession de crêtes et de petites dépressions qui ont déterminé les implantations humaines : Arpheuilles, sur le versant qui referme la clairière au nord-est et Meillant au croisement de vallons.

Les haies affaissées et les ondulations douces du relief

L'occupation du sol : élevage, labour et étangs

Si la clairière est bien identifiée par ses limites, elle est hétérogène pour ce qui concerne l'occupation du sol. La partie nord, sur les calcaires tertiaires montre un équilibre entre prés et champs cultivés, avec un parcellaire qui tend à s'agrandir et une structure de haies encore très présente bien que souvent dépourvue de strate arborée, tandis que la zone sud, sur les terrains hygromorphes du jurassique est largement herbagère, plus fermée car les haies y sont plus hautes, et émaillée de petits étangs artificiels.

Ce dimorphisme tient au fait que dans la partie nord, l'orme était très présent dans la strate arborée, mêlé de quelques chênes qui seuls subsistent tandis qu'au sud le frêne a perduré et avec lui la haute strate.

Le bâti agricole se caractérise par des volumes ramassés, imbriqués les uns dans les autres souvent implantés de manière régulière. Peu ouverts vers l'extérieur, ils se montrent de façon nette, tantôt appuyés sur un fond boisé tantôt en milieu de parcelle. Ces fermes se découvrent généralement de près, l'enchaînement des haies, bien que généralement de faible hauteur limite grandement la perception du bâti.

Etang à la limite entre Meillant et Bruère-Allichamps

La belle austérité des fermes qui ponctuent discrètement le paysage

On en conserve l'impression d'un paysage peu habité, qui n'est pas sans rapport avec le "bocage sévère" voisin (unité 2.8). Les bourgs sont eux aussi implantés avec une certaine modestie dans ce territoire, comme le montre l'exemple de Meillant, qui semble à la fois niché dans les replis d'un relief de peu d'ampleur et adossé à (et contenu par) une continuité boisée.

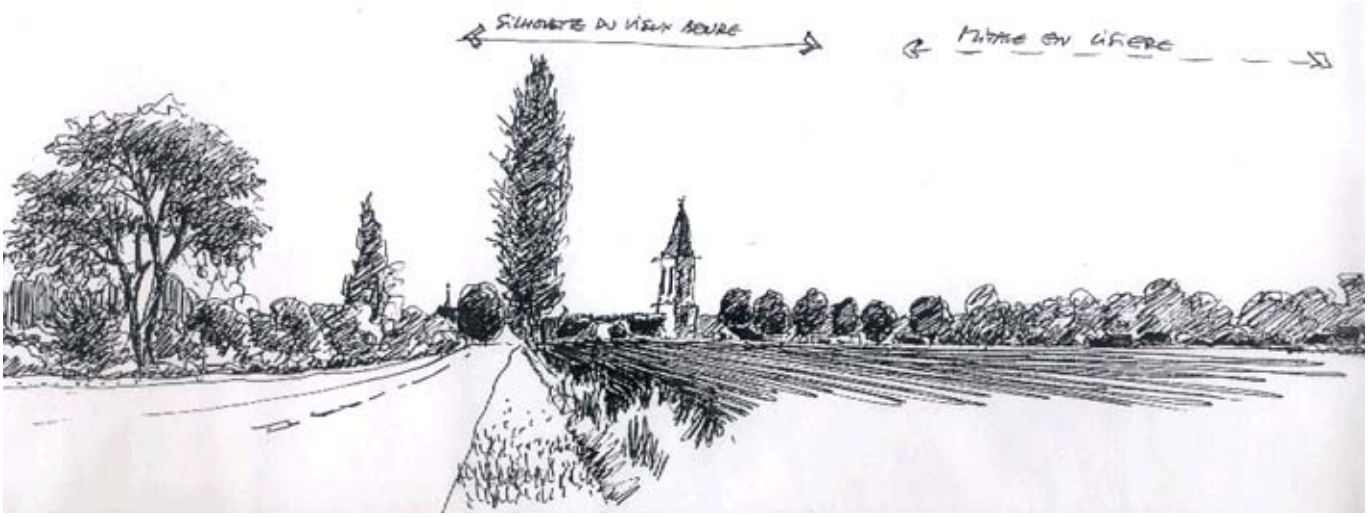

L'insertion de Meillant : le vieux bourg est enchâssé dans la verdure, mais des développements récents (sur la droite de l'image) se sont éloignés de cette logique : attention au mitage !

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Les paysages de la clairière bocagère fondent leur identité sur des éléments subtils : le relief est faible, les strates végétales sont maigres, c'est essentiellement le rapport aux limites, la finesse des motifs et une échelle réduite qui la caractérisent. Une double pression s'exerce sur elle : la disparition progressive de ces figures végétales ténues et l'apparition de figures nouvelles, filles du développement et de l'urbanisation.

La fragilité des haies sans strate arborée au nord les rend bien fragiles. Il serait souhaitable de réserver une strate arborée de baliveaux (chênes et frênes) qui permettrait de les pérenniser.

Le développement tend également à modifier l'image de ces paysages ; l'exemple du mitage en périphérie de Meillant montre la nécessité d'établir un réel projet qualitatif de développement durable qui permette en particulier d'intégrer harmonieusement le développement induit par la proximité de l'agglomération de Saint Amand ou de l'échangeur autoroutier qui peut à moyen terme éveiller quelques convoitises.

En frange ouest, aux abords de l'autoroute A 71, conversion à la culture et disparition progressive des haies

On observe, notamment autour de Meillant de nombreux plans d'eau artificiels, qui furent creusés à l'occasion du chantier de l'autoroute A71 et fournirent des sites d'extraction de matériaux : les fonds de vallons, jadis pâturés tendent à se banaliser, entre étangs et peupleraies.

Les nombreux gites d'extraction de matériaux que recèlent les vallées sont toujours, en fin d'exploitation remplacés par des plans d'eau. Cette réponse univoque tend à banaliser les fonds de vallons, et atteint aujourd'hui un seuil qu'il convient de ne pas dépasser. Il serait souhaitable d'engager une étude de réhabilitation différente (remodelage de terrain en vue d'un retour à l'agriculture, boisement, établissement d'un site de loisir non aquatique etc...). Ce problème, qui se pose également dans certains paysages de vallées est évoqué dans la troisième partie.

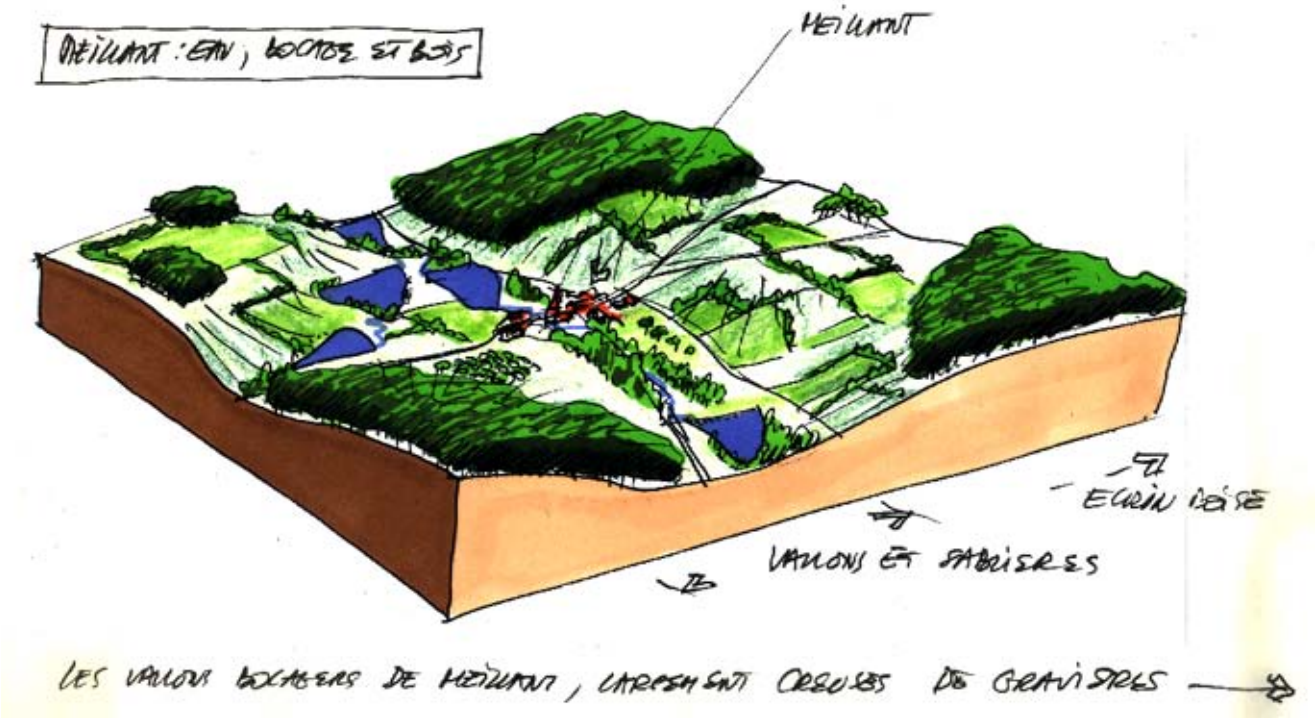

La structure paysagère du vallon de Meillant, gravières et peupleraies prennent le pas sur l'activité agricole.

LISTE DES COMMUNES

Arpheuilles
La Celle
Meillant
Uzay-le-Venon

2-5 LE GRAND BOCAGE À L'ÉTAT DE TRACES
Les élégantes figures d'un bocage réduit à son squelette

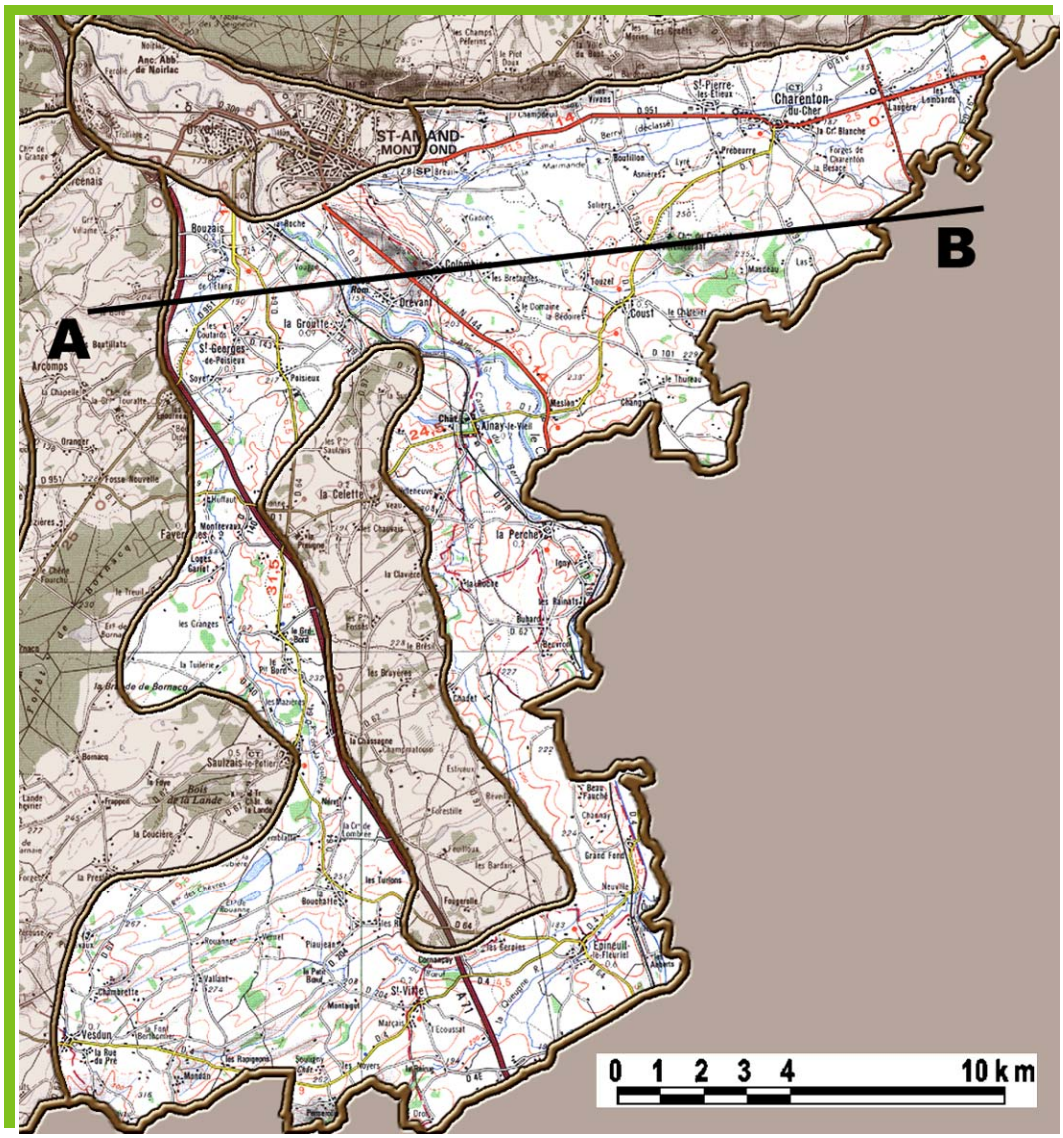

Un relief qui crée des tableaux d'une grande élégance dessine un paysage au dessin complexe que soulignent des figures végétales nettes et précises. Ce pays d'élevage est la prolongation des grands herbages des marches d'Allier ; il est un livre ouvert où s'inscrit l'histoire des bocages entre Berry et Auvergne, et se déploie de part et d'autre de l'interfluve boisé d'entre Cher et Loubière. Sa partie occidentale s'individualise par l'originalité de son bâti éclairé par les vives couleurs rubescentes du grès de Saulzais-le-Potier mais également par la présence fortement inscrite dans le paysage de l'autoroute A 71.

A COUPE B

DESCRIPTION GÉNÉRALE

À l'extrême sud-est du département, ce territoire correspond aux premières assises du secondaire, à la rencontre avec les terrains primaires de la Marche, dont l'essentiel se déploie dans le département de l'Allier. Les couches se sont relevées au contact du massif ancien et sont constituées de roches dures, calcaires et grès bariolés ; ces deux facteurs se sont combinés pour créer un relief assez vigoureux, dont l'ossature est constituée par des vallées profondes, d'orientation nord-sud, qui entaillent perpendiculairement les couches sédimentaires et déterminent une alternance de vaux et d'interfluves marqués. Depuis les crêtes, de nombreux petits affluents ont creusé des vallons est-ouest qui créent un second ordre de reliefs, c'est ainsi que se sont constitués toute une série de paysages en tableaux enchaînés les uns aux autres. Trois vallées parallèles constituent l'armature primaire des paysages du sud-est du département : le Cher, la Loubière et l'Arnon. C'est la morphologie particulière des figures végétales dont ces reliefs sont revêtus qui fonde l'identité du «bocage des traces» ; ces figures se répètent entre le Cher et l'interfluve boisé qui le sépare de la vallée de la Loubière à l'est puis à l'ouest jusqu'au pied de celui qui sépare les bassins de la Loubière et de l'Arnon. Vers le sud, la limite apparente du paysage est la forêt domaniale de Tronçais, jusqu'au pied de laquelle se déploie le bocage en faisant fi de la limite départementale. Si la morphologie et l'aspect du bocage sont homogènes et justifient largement la délimitation de cette entité, des nuances sensibles existent à propos des modalités de groupement et d'aspect du bâti. L'existence dans la partie occidentale des gisements de grès bariolés de Saulzais-le-Potier conduit, par l'originalité du construit qu'elle détermine à définir un sous-ensemble que l'on peut qualifier de " pays des grès roses ", de même, mais de façon moins marquée, la proximité de facteurs de développement locaux ont induit des différenciations dans la densité, la nature et la qualité du bâti (pression urbaine de Saint–Amand au nord ou de l'échangeur de Vallon-en-Sully (Allier), à l'extrême sud).

Enfin la traversée de la partie occidentale du bocage par l'autoroute A 71 est également de nature à qualifier de manière particulière cette " sous-unité ".

- Les traits communs

Le grand bocage à l'état de traces est un paysage graphique. Tout se passe comme si l'évolution – au demeurant assez récente – des structures bocagères qui a vu régresser le linéaire de haies et disparaître une bonne partie des haies mixtes avait su, en montrant le squelette du bocage, en révéler mieux que partout ailleurs l'essence même. Ce paysage possède aujourd'hui un pouvoir d'évocation qui n'existait sans doute pas à ce point lorsqu'il fut moins transparent, c'est-à-dire tel que l'on peut l'observer encore dans l'Allier voisin. Si le réseau des haies était plus dense, si les figures végétales étaient plus opaques, les vues seraient certes moins complexes, elles en diraient moins et leurs qualités

À L'OUEST DE LA LOUBIÈRE
Relief et graphismes, des figures de même nature malgré la présence forte de l'autoroute

d'interprétation du paysage seraient moins grandes. La transparence donne à lire le relief, que soulignent les élégants graphismes de lignes rases des bouchures taillées, d'un alignement d'arbres, de quelques sujets isolés aux formes pleines. Il semble que l'on puisse ici embrasser en un seul regard, et en quelque point que ce fut, tous les avatars possibles du bocage.

La relation au bâti fait également partie des traits communs qui fondent l'identité de ce paysage. On trouve ici une répartition du construit selon deux ordres, qui caractérise les pays de bocage, et plus généralement les secteurs d'élevage. Les vallées sont, depuis la nuit des temps, utilisées comme axes de déplacement et les points de franchissement à gué ont déterminé les installations villageoises. Des bourgs d'importance moyenne s'égrènent le long du Cher et de la Loubière et des thalwegs secondaires qui percent l'interfluve, constituant un maillage régulier de villages groupés, à côté duquel s'est implanté un second ordre bâti, fait de fermes isolées ou de hameaux de quelques feux.

- à l'est de la Loubière, la vallée du Cher et la forêt de Tronçais

La partie orientale est marquée par son rapport à ses propres limites : la vallée du Cher définit une frontière entre les deux départements au-delà de laquelle le paysage de bocage dessiné se poursuit dans l'Allier. Le tronçon amont de la vallée du Cher n'a pas été individualisé car il constitue un moment particulier du bocage, une ligne qui le traverse et génère une ambiance locale particulière sans que de part et d'autre n'existassent des paysages sensiblement différents. La limite de ce territoire se situe dans l'Allier, c'est la forêt de Tronçais.

La Forêt de Tronçais, limite Sud-Est

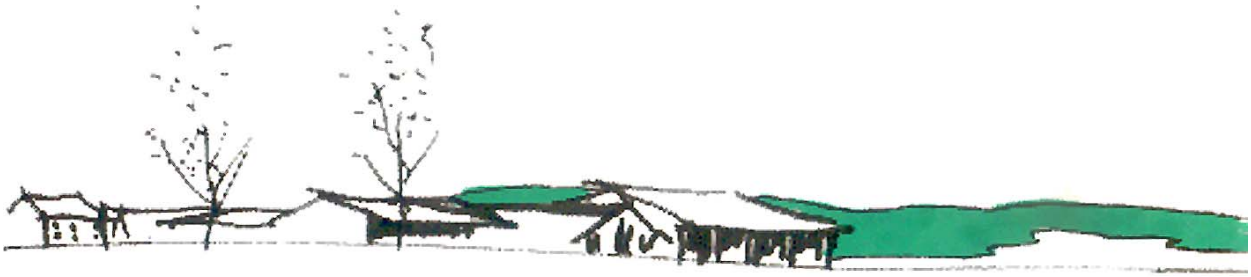

L'horizon limitant: la forêt de Tronçais

La morphologie et la structure du bâti sont identiques dans les parties est et ouest de ces paysages, mais l'originalité des grès multicolores de Sauzais donne au construit occidental une identité particulière. Enfin l'autoroute A 71 imprime dans le paysage sa marque en se superposant parfois brutalement aux enchaînements subtils du relief et en suscitant des restructurations foncières qui ont eu pour conséquence de démembrer localement les structures bocagères.

Le construit singulier des grès bariolés

Le bocage des traces vu depuis l'autoroute

Trame végétale et occupation du sol

Ces paysages sont encore aujourd'hui le domaine de l'herbe, et se partagent entre les pâtures extensives, avec des parcelles d'assez grande taille (dix à vingt hectares) et des parcelles coupées en foin destinées à fournir un complément de fourrage pour la mauvaise saison. Sur une trame parcellaire commune, les terres se partagent l'été venu entre les prairies broutées, d'un vert vif et les parcelles jaunies des foins qui attendent le fauchage. Quelques exploitations ont développé une activité céréalière ou fourragère (maïs), mais elles demeurent très minoritaires. C'est vers le Nord lorsque s'atténue le relief et aux abords de l'autoroute quand les remembrements induits par le passage de l'ouvrage ont eu pour effet d'ouvrir la maille parcellaire et de supprimer les haies que l'on observe la plus grande proportion de terres labourées.

Foins et prairies pâturées à l'est de l'unité

L'unité comporte une grande diversité de figures de haies, depuis les bouchures de prunelliers taillées bas jusqu'aux haies mixtes à chêne pédonculé, noisetier, prunellier, épine blanche, érable champêtre (à l'ouest du Cher), saule cendré et frêne dans les stations fraîches, avec quelques châtaigniers dans les parties gréseuses, qui sont les restes de plantations anciennes en passant par tous les stades d'évolution : disparition de la basse strate (alignement d'arbres), affaissement de la strate arborée, bouchure " montée " par faute d'entretien, vieux arbres sans régénération. De nombreux arbres isolés offrent leur ombre aux animaux. Chênes ou frênes de plein vent, qui ont en général un tronc court et trapu et une frondaison ronde taillée horizontalement en dessous par la dent des animaux. Ils voisinent, dans les zones les plus humides avec de vieux têtards de saules, tandis que parfois la silhouette d'un noyer se dresse au détour d'un chemin.

Deux exemples de conversion au labour : au nord (région de St Amand)

Bouchures bien entretenues près de Saint Amand

Diversité des figures

Les nuances de la vallée du Cher, un ruban humide au cœur du bocage

La vallée du Cher entre la limite sud du département et Saint-Amand apparaît comme un moment particulier du bocage des traces ; elle est intégrée à cette unité qui s'étend de part et d'autre de son sinueux cheminement. Elle constitue un enrichissement de ce bocage avec lequel elle partage des fondements communs : vertes pâtures, bouchures et arbres singuliers, qui sont ici des frênes et de vieux saules têtards aux silhouettes insolites ou grotesques. Elle figure simplement une nuance de teintes plus fraîches et plus denses pour les prés avec la vibration émeraude des joncs, plus claire et nimbée du gris argenté des saules, parfois du vert tendre, délicatement orangé au printemps, de quelque groupe de peupliers.

Frênes et chênes ponctuent le lit majeur

Teinte glauque et silhouette des têtards de saules

Un bâti dispersé qui se découvre

La transparence des haies, l'aspect ponctué de la strate arborée, l'ouverture visuelle des zones de bouchure et la mise en évidence de paysages en tableau par le relief montrent largement les fermes disséminées dans le grand bocage.

Les volumes construits sont imbriqués dans une belle continuité entre les bâtiments d'habitation et d'exploitation, la plupart des fermes ont conservé leur aspect originel et l'on observe peu d'exemples de constructions récentes, ce qui témoigne d'une relative stabilité de ce territoire, à l'exception notable de l'extrême nord (influence de Saint Amand) et des abords de l'autoroute.

Teinte glauque et silhouette des têtards de saules

Patrimoine construit et valeur de reconnaissance

La beauté des silhouettes villageoises et les qualités du patrimoine construit et des monuments rattachent cette unité aux circuits de découverte de la région de Saint Amand, qui inclut Noirlac, Epineuil-le-Fleuriel avec la mémoire d'Alain-Fournier, Ainay-le-Vieil et son château, Drévant (église et ruines romaines), Coust et Saint Georges-de-Poisieux.

Une belle ferme ancienne à Fontemeurant

Le "pays des grès multicolores"

Les grès bariolés marquent de leur empreinte le bâti de toute la partie occidentale ; ces pierres dont les nuances vont de l'ocre jaune au violet franc en passant par toutes les nuances du vieux rose sont utilisées soit en maçonnerie pleine, soit en ornements – chaînages, linteaux, encadrements de fenêtres- qui donnent à ces constructions un caractère très original.

Les gisements exploités dans la région de Saulzais-le-Potier correspondent à des couches de sédiments du Trias[36] ; Saulzais et Epineuil-le-Fleuriel (le modèle du village qui sert de théâtre aux aventures du Grand Meaulnes) sont les bourgs qui offrent le plus grand nombre de façades ornées par les grès multicolores.

Ainay-le-Vieil, silhouette du village et château, douce chaleur des ocres des façades et toitures

36 : Trias : étage géologique le plus ancien de l'ère Secondaire

Les différents emplois de la pierre de Saulzais

LES ENJEUX DU PAYSAGE: maintenir un équilibre nécessairement fragile

Ce bocage évoque un visage dont la beauté serait le fruit de la maturité, chaque trait s'y distingue avec une acuité singulière, mais annonce déjà les prémices de la vieillesse. On ne voit plus ici le foisonnement, l'exubérance de la jeunesse ; les formes sont nues, pures et par là même infiniment fragiles. Chaque ligne, chaque point compte. Un arbre qui disparaît, une haie qui s'affaisse ou qui perd sa netteté est une perte pour l'équilibre de l'ensemble. Chacune des traces encore présente est fondatrice de l'identité de l'ensemble.

Que l'on cesse demain de tailler régulièrement les bouchures qui demeurent dans la zone septentrionale, que l'on néglige de songer au remplacement des vieux arbres solitaires qui ponctuent les parcelles pâturées, que l'on laisse le labour gagner du terrain sur l'herbe, ou que l'on abandonne quelque morceau de la vallée du Cher aux peupliers ou au boisement spontané et la singularité de ces lieux va peu à peu s'étioler, cette fraction de Boischaut perdra sa personnalité. C'est une harmonie extrêmement subtile que de très faibles fluctuations peuvent altérer. La photographie de la page voisine montre un " état limite " de ces figures : il ne reste ici que très peu de traces de l'organisation passée, mais leur mise en scène par le relief leur donne un prix particulier, ici, chaque arbre, chaque lambeau de haie compte. Le dessin du parcellaire, le jeu délicat des couleurs et des textures, l'exposition au regard composent un tableau précaire, qui tire de cette précarité même, son intérêt.

Il convient ici de mener une réflexion sur les modalités d'entretien des haies existantes (taille des bouchures, régénération des strates arborées, remplacement des vieux arbres, entretien des émondes dans les zones des saules). Il conviendrait également de mesurer l'impact sur cette région de l'évolution à venir de l'élevage bovin et de la possible extension du labour : comment peut-on gérer des évolutions sans doute inéluctables tout en conservant l'essentiel des structures qui font l'identité de ces paysages ?

Le second enjeu qui détermine l'avenir de cette unité repose sur la réceptivité vis-à-vis des mouvements d'artificialisation du paysage que sont la présence de l'autoroute et la proximité de l'agglomération de Saint-Amand, dont le sens de développement est plutôt orienté vers le sud. L'impact de la proximité des deux échangeurs de Saint-Amand et de Vallon-en-Sully doit être prise en compte. Il ne s'agit point de nier la réalité d'un sans doute nécessaire développement mais plutôt d'en organiser les conséquences dans le respect des équilibres. Une étude globale de développement, à l'échelle des abords de l'agglomération et de l'infrastructure autoroutière semble indispensable, il est vraisemblable que la mise en application des nouvelles dispositions du Code de l'Urbanisme pourra en offrir l'occasion.

Une chance pour cette région est de posséder un réel poids patrimonial et touristique avec la qualité des monuments qu'elle contient ou qui la jouxtent et de constituer une étape non négligeable sur la route Jacques Cœur. La présence en son sein d'ouvrages liés à l'ancien canal du Berry, la vallée du Cher, les monuments sont autant de raisons pour envisager la création de réseaux de sentiers ou renforcer les capacités d'hébergement. Un plan de paysage qui prendrait en compte de manière transversale l'ensemble des potentialités et des fragilités de ce territoire pourrait fournir une bonne occasion de conduire une réflexion commune à l'ensemble des acteurs de ces lieux, peut-être dans le cadre décisionnel que peut offrir le Pays du Saint Amandois.

Quand chaque chose compte… le bâti mis à nu, la progression du labour, un risque de banalisation

LISTE DES COMMUNES

Ainay-le-Vieil
Bouzais
Charenton-du-Cher
Colombiers
Coust
Drevant
Epineuil-le-Fleuriel
Faverdines
La Celette
La Groutte
La Perche
Saulzais-le-Potier
St Amand-Montrond
St Georges -de-Poisieux
St Pierre-les-Etieux
St Vitte
Vernais
Vesdun

2- 6 LE BOCAGE D'EMBOUCHE
Une image conservée du pays des bœufs blancs

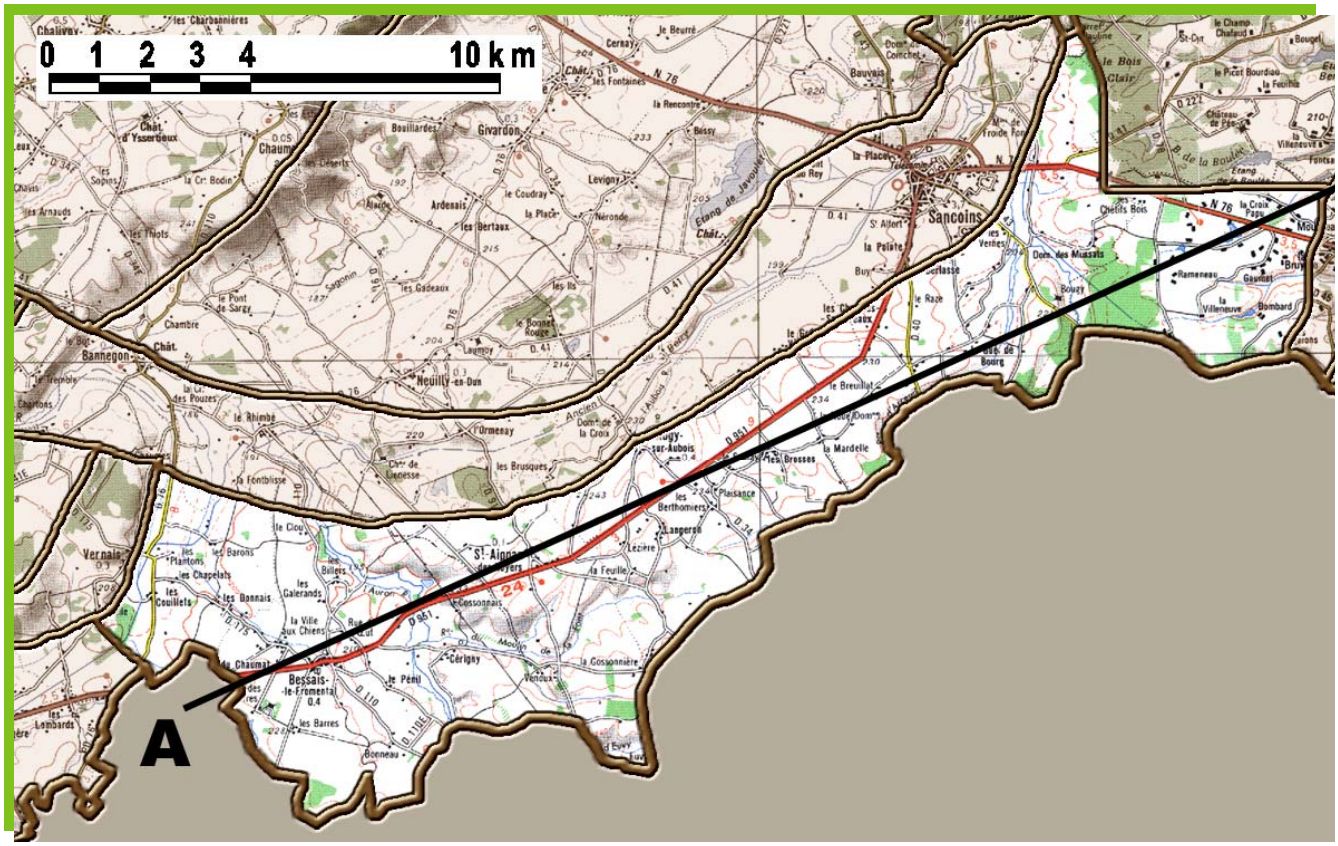
0 1 2 3 4 10 km
A
Sancoins
Bannegon
Vernais
Bessais-le-Fromental
Neuilly-en-Dun
Givardon
Ardenais
Levignac
Cérigny
Le Pénil
Boeneau
Les Barres
Les Brosses
Les Berthomiers
Langeron
Plaisance
Les Bruyères
Les Bouillards
Les Gadeaux
Les Bertaux
Le Coudray
Le Breuil
Le Rhimbe
Les Brusques
Les Galerands
Les Bonnais
Les Couilliets
Les Chapelats
Les Plantons
Les Barons
Les Bulles
Le Cion
Les Chaumat
Les Lombards
Les Arnauds
Les Sapins
Les Thots
Les Charbonnières
Chalivay
Chaumont
Chât. d'Yssertieux
Chât. de Bannegon
Chât. de Licoesse
Chât. de la Croix
Chât. de Bourg
Chât. de Cérigny
Chât. de Sancoins
Chât. de Givardon
Chât. de Neuilly
Chât. de Levignac
Chât. de Ardenais
Chât. de Bessais
Chât. de Vernais
Étang de Javiouse
Étang de Bourg
Étang de la Boulée
Le Bois Clair
Le Champ Chaland
Le Pont Bourdiau
Le Feuillis
Le Vilaneuve
Le Pont de Sarzy
Le Pont de Bourg
Le Pont de Bouzy
Le Pont de Neuilly
Le Pont de Sancoins
Le Pont de Vernais
Le Pont de Bannegon
Le Pont de Bessais
Le Pont de Cérigny
Le Pont de Levignac
Le Pont de Givardon
Le Pont de Ardenais

proximité des grandes régions d'élection de la race charolaise (Allier, Nivernais et Charolais) ont suscité l'installation d'un grand bocage d'embouche qui a subsisté pratiquement dans son intégralité jusqu'à l'époque contemporaine. Les dépôts de limon fertile rendent possible une conversion à la culture, qui n'a été freinée que par la rentabilité de l'élevage en grandes exploitations ; on peut légitimement s'interroger sur l'avenir dans cette période de mise en question de la filière bovine, bien que l'on soit exclusivement en présence d'exploitations dans lesquelles les animaux sont élevés à l'herbe. Si le bocage demeure la figure dominante, il n'en existe pas moins des secteurs de taille moyenne qui se présentent comme des territoires de champs labourés mais qui sont toujours cernés par des lisières, qu'elles fussent boisées ou constituées par un proche réseau de haies bocagères.

Ce paysage de frange sud du Cher qui se prolonge bien au-delà de la limite départementale est traversé sur son axe médian par la route qui relie Sancoins et Saint-Amand-Montrond, autour de laquelle se sont installés de petits bourgs ; il est limité au nord par la large coulée verte qui joint les vallées de l'Aubois et du Cher et dissimule en son sein le canal de Berry.

Une image classique du bocage

C'est une image classique de bocage dans lequel les parcelles sont ceintes de haies étagées, qui sont composées d'une strate arborée dominée par le chêne pédonculé accompagné par le frêne dans les zones les plus fraîches et parfois le saule cendré, et d'une basse strate arbustive souvent dense à noisetier, épine blanche, érable champêtre, charme, prunellier et viorne.

Le bocage à chênes

La taille des parcelles ceintes par les haies varie entre cinq et trente hectares. Comme le montre l'extrait de carte ci-dessous, le réseau des haies constitue un maillage encore dense bien que de nombreuses parcelles ne fussent plus ceintes sur leurs quatre côtés. Quelques parties de cette unité ont une maille parcellaire élargie et une occupation mixte du sol, avec une part de terres de culture, en particulier sur les terres de limon des plateaux, et une part

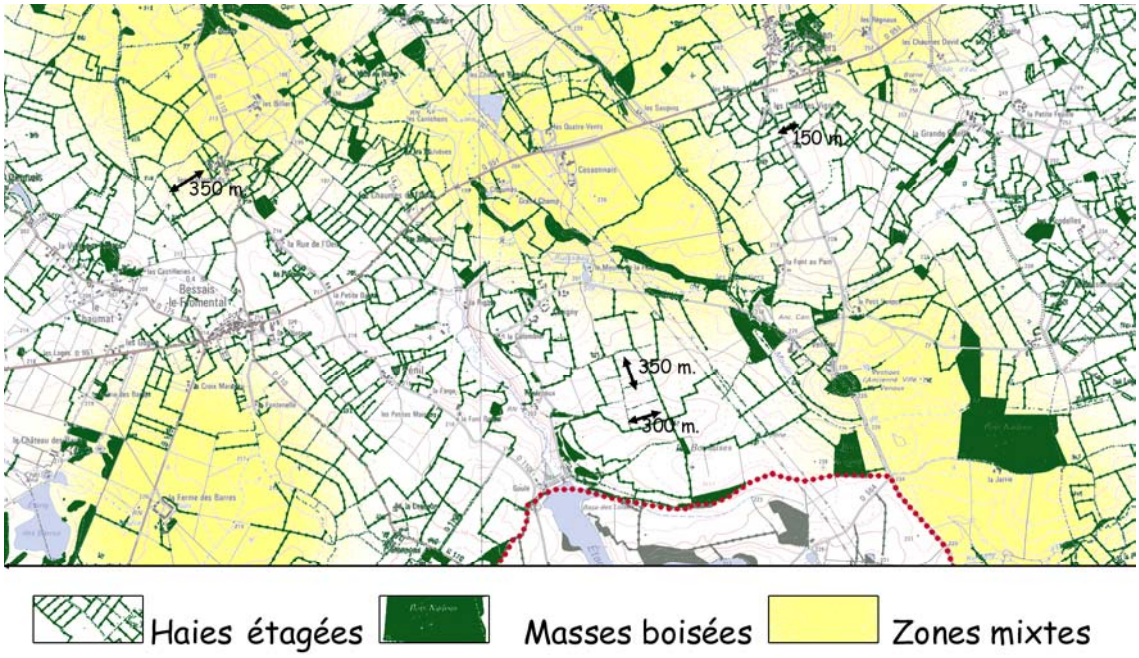

Carte établie par l'atelier P. Girardin à partir du SCANN 25

de vastes prés destinés à l'élevage bovin extensif.
Malgré l'existence de ces quelques nuances, l'image de ces paysages est relativement homogène, avec des vues assez courtes qui sont tenues par l'horizon toujours proche des haies opaques. Les bouchures taillées bas ne sont pas absentes, mais coexistent toujours avec des haies arborées : il y a donc presque toujours une lisière pour arrêter le regard quel que soit l'endroit où l'on se trouve. L'occupation dominante du sol est l'herbage, que ponctuent les blanches silhouettes des bœufs charolais.
Il existe une réelle continuité entre cette partie du bocage et celle qui constitue, plus à l'ouest, l'unité 2-5. La morphologie du parcellaire, la répartition du construit, l'état initial de la trame des haies et l'occupation du sol par l'herbage destiné aux bœufs charolais correspondent à des économies identiques du terroir. Seules les modalités de gestion des haies et la présence d'un relief moins vigoureux fondent leurs différences. Ce paysage-là est à la fois plus fermé car ses haies sont moins transparentes, et moins spectaculaire en raison de la moindre ampleur des reliefs, qui limitent l'ampleur des tableaux paysagers.

Les bœufs blancs dans une belle parcelle bocagère non loin de Sancoins

L'îlot de labour d'Augy

La seule exception notable se trouve au sud de Sancoins, sur la commune d'Augy-sur-Aubois dont une partie du terroir est exploitée en culture. La carte ci-dessous fait apparaître ces parcelles, situées entre la limite départementale, que souligne le vallon du ruisseau d'Arcueil et les paysages du canal de Berry. Les terrains concernés sont situés sur des

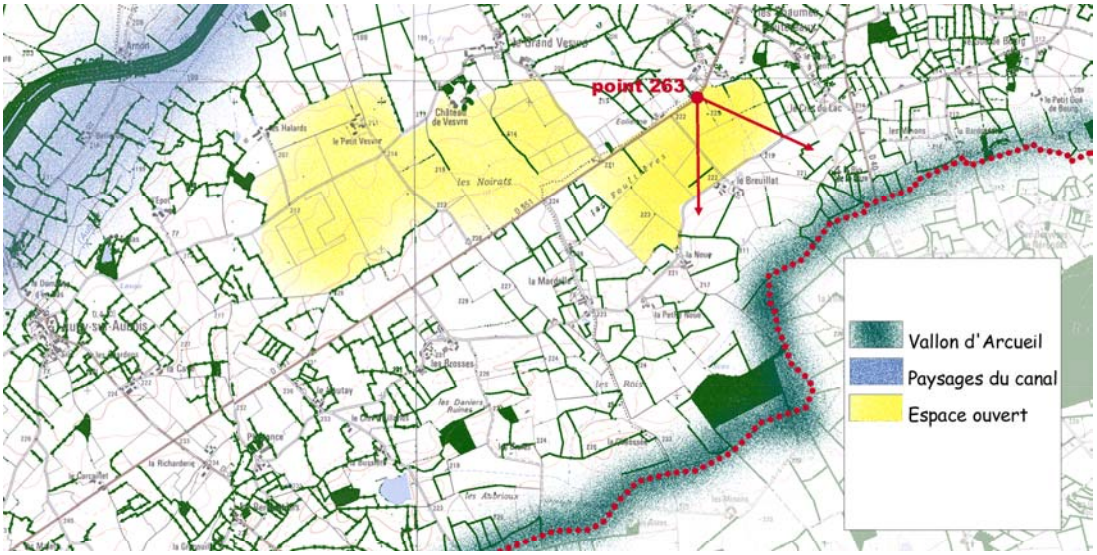

Structures de la région d'Augy : un espace ouvert cerné par le bocage

Carte établie par l'atelier P. Girardin à partir du SCANN 25

communes non remembrées, et semblent témoigner d'initiatives individuelles d'exploitants et ne pas correspondre en l'état actuel à une tendance généralisable ; il s'agit plus d'un "îlot de labour" dans le bocage que des signes d'une réelle conversion.

L'espace ouvert, une mise en valeur de la limite départementale

LES ENJEUX DU PAYSAGE - Un bocage assez bien préservé

Pour l'essentiel, ces paysages ne présentent pas de signes forts d'évolution : tant que l'économie agricole ne se modifie pas radicalement, le bocage conserve une certaine stabilité ; on y voit assez peu d'exemples de haies mal entretenues et la perception du système d'enclos demeure, bien que l'examen détaillé des plans (voir les deux extraits de carte ci-dessus) montrent que de nombreuses parcelles ne sont pas ceintes de haies sur leurs quatre côtés. Le paysage a certes évolué, mais dans une proportion qui n'est qu'assez peu perceptible, et fait de cette unité l'un des exemples de bocage maintenu dans le département du Cher. Les quelques zones de champs ouverts sont de taille modeste et apparaissent comme des "contrepoints paysagers" du bocage, dont elles ne remettent pas en cause l'intégrité.

Quelques signes d'évolution aux abords de Sancoins

Bien que la présence de Sancoins fusse à l'origine d'un paysage auquel elle offre son principal débouché, c'est à ses abords immédiats que s'étiole le bocage. La zone périurbaine montre soit des signes de déprise agricole, soit un glissement progressif de l'usage du sol, vers une "mise en valeur née de la ville" : ouverture à l'urbanisation, centres de loisirs, etc…

L'évolution aux abords de Sancoins : déprise et centre équestre

Une inquiétude pour l'avenir

L'image de ce territoire est fortement dépendante de l'avenir de l'élevage bovin de qualité. Si demain les surfaces affectées à l'élevage des bêtes à viande devaient diminuer dans de fortes proportions, la conversion vers le labour exclusif pourrait ici s'effectuer assez facilement, grâce à la présence des limons des plateaux. Ce scénario se traduirait inéluctablement par une régression, voire une disparition de la trame des haies. Un autre paysage se mettrait alors en place ; sans porter de jugement sur ce qu'en seraient les qualités, on peut affirmer la nécessité d'une évaluation des conséquences d'une telle mutation. Il serait souhaitable de mettre en œuvre un projet afin d'éviter de subir une évolution sans se donner les moyens de maîtriser le paysage en gestation.

Il est possible d'espérer que la crise actuelle de la «vache folle», qui impose de retrouver des standards de qualité pour l'élevage européen impose de conserver et de renforcer les structures bocagères.

LISTE DES COMMUNES

Augy-sur-Aubois
Bessais-le-Fromental
Mornay-sur-Allier
Sancoins
St Aignan-des-Noyers
Vernais

2-7 LA VALLÉE DE GERMIGNY DESHABILLEE
Aux portes de la vallée des manoirs, un bocage ouvert

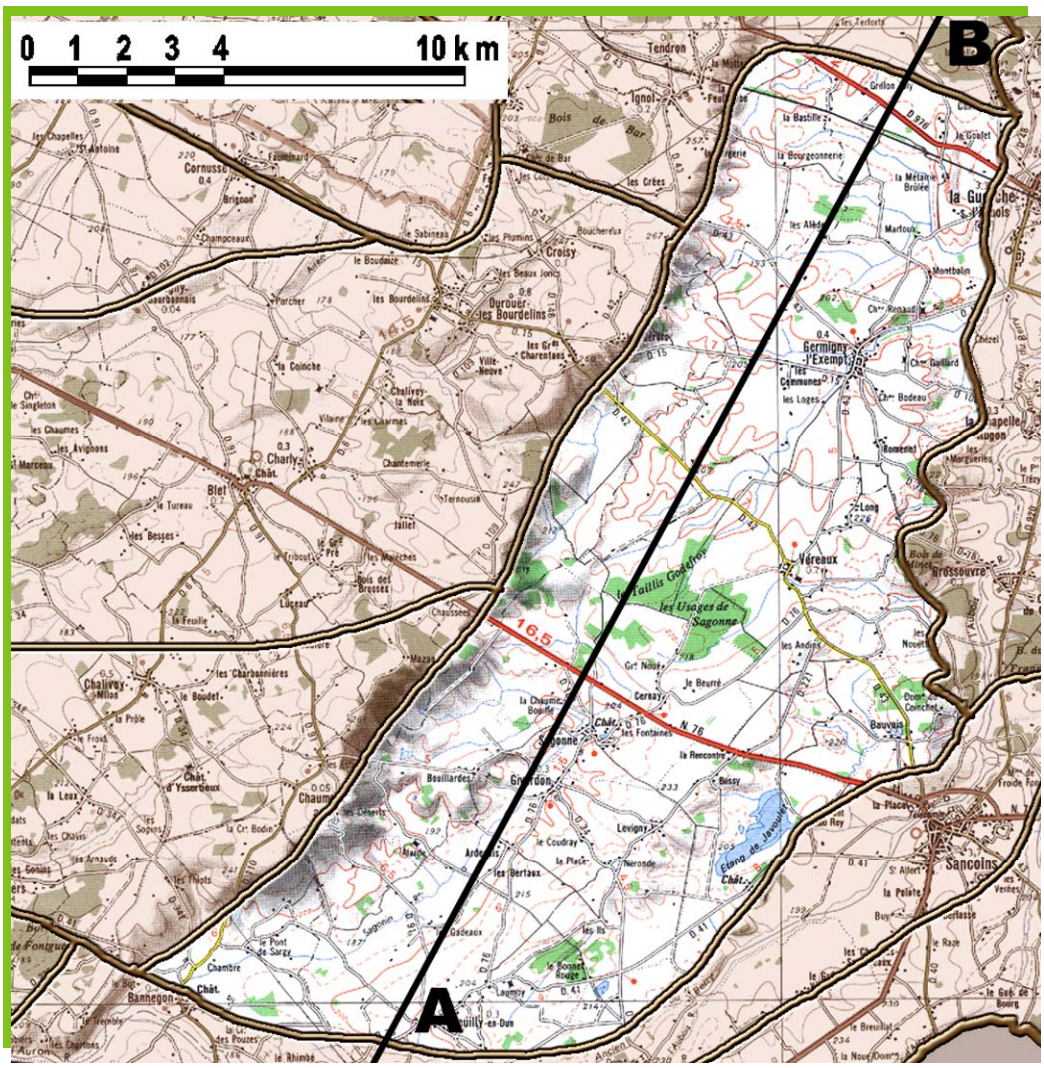

Autour de Germigny-l'Exempt, le grand bocage perd peu à peu sa complexité et se découvre en un paysage ouvert fait de grandes pâtures où paissent les bœufs blancs. La mise en scène par le relief et la proximité de la vallée des manoirs qui compose le cœur des paysages de la vallée de Germigny met en valeur les figures bocagères malgré leur faible densité.

COUPE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Cette unité s'étend sur des terrains calcaro-marneux du Jurassique inférieur, compris entre la cuesta du Jurassique supérieur et les vallées parallèles de la Loire et de l'Aubois. La cuesta correspond aux assises de calcaire dur de l'étage Bathonien d'une épaisseur d'environ cinquante mètres, elle détermine une puissante limite à l'ouest. Vers

l'est, les reliefs parallèles des failles aux pieds desquelles coule la Loire portent les paysages boisés de la vallée des manoirs, qui délimitent graduellement ce territoire. Tout se passe comme si la trame des haies se densifiait progressivement pour constituer, en rive gauche de la vallée de l'Aubois, une impénétrable frontière ; une étroite bande boisée donne à cette limite son épaisseur, elle fait partie de l'unité dite "vallée des manoirs". Vers le sud, c'est la coulée verte du canal de Berry qui marque l'extrémité méridionale de l'unité. Ces différentes limites composent un paysage bien identifié de bocage aéré que les points hauts de la cuesta rendent clairement lisible.

Révélé par les panoramas offerts par la cuesta, ce paysage a conservé une image essentiellement bocagère

À l'intérieur des limites, le relief est très peu marqué car les terrains des deux étages qui composent le sous-sol sont de nature et de dureté semblables. L'organisation générale en croissant parallèles à la direction de la cuesta a déterminé le tracé de deux petites vallées, qui drainent en une sorte de noue centrale les eaux de la plaine bocagère : celle du Sagonin se jette dans l'Auron à Bannegon et celle du Luisant rejoint l'Aubois au sud de la Guerche après avoir arrosé Germigny-l'Exempt. Ces deux ruisseaux prennent naissance à hauteur de Sagonne, sur la ligne de partage des eaux entre le bassin du Cher et celui de la Loire.

Germigny-l'Exempt a donné son nom à une petite région agricole dite de la vallée de Germigny qui correspond à l'élevage extensif des bœufs charolais dans le Cher et prolonge les régions voisines d'entre Loire et Allier dans la Nièvre et du bocage Bourbonnais dans l'Allier. La tradition de l'embouche sur de grandes propriétés a fortement marqué l'organisation du territoire et les traces en sont encore bien visibles ; la vallée de Germigny a été décomposée en deux unités de paysage : celle-ci, qui correspond au terroir agricole proprement dit se définit comme un paysage de bocage ouvert tandis que la vallée des manoirs est nettement plus boisée. Ces deux unités sont porteuses de signes qui témoignent de la prospérité ancienne de cette région.

Trame des haies et structure visuelle du paysage

Comme le montre la carte ci-contre, qui correspond à une fraction du territoire communal de Germigny, la trame des haies est assez lâche et les parcelles closes sur leurs quatre côtés se font rares sur la majeure partie des secteurs de plaine ; ce sont des haies composées d'une strate arborée dominée par le frêne et le chêne pédonculé et par le saule et le

Strates bocagères et ferme manoir à Germigny

frêne dans les nombreux milieux humides générés par la présence de marnes et argiles peu ou non perméables.
La strate arbustive comprend le prunellier, le sureau, le cornouiller, la viorne, ainsi que le noisetier. Les haies sont plus denses dans les fonds humides des thalwegs et vallons, comme le montre le second extrait de carte, qui correspond aux paysages de la "noue centrale", et composent alors de stables figures bocagères.

Le réseau lâche des haies de la plaine : le bocage qui " se découvre "

Ces zones humides sont établies sur des terres argileuses qui ont donné naissance à des sols hygromorphes ; elles demeurent essentiellement herbagères et portent de belles prairies humides à joncs et à carex, en revanche les stations plus sèches, où affleure le calcaire et dans lesquelles le bocage s'est ouvert sont potentiellement cultivables. La largeur de la maille parcellaire et la nature des sols se traduisent par une vaste mosaïque de terres partagées entre labours et prairies. Les figures d'enclos restent malgré tout dominantes et fondent une perception typiquement bocagère du paysage, que conforte l'aspect du bâti.

Un îlot de culture, une exception notable dans la partie centrale

Les haies bocagères accompagnent le relief

Un construit de grande qualité pour l'antichambre de la "vallée des manoirs"
Un paysage à forte valeur de reconnaissance

Cette unité a été dissociée de la "vallée des manoirs" en raison des différences qui existent dans leurs modalités d'organisation spatiale : l'une est un espace ouvert bien que bocager, l'autre est un paysage fermé, marqué par les bois nombreux et les reliefs en creux des vallées du bassin de l'Aubois; en revanche ces deux figures sont indissociables par la qualité du bâti et la valeur de reconnaissance que génère cette qualité. Les paysages qui composent la vallée de Germigny se caractérisent par la beauté des édifices dont ils sont parsemés, qu'il s'agisse du patrimoine vernaculaire ou des monuments. C'est une zone herbagère qui fut prospère et bénéficie de la proximité de sites remarquables entre la vallée de l'Aubois et le Val de Loire et dont l'activité agricole ne commence à évoluer que depuis peu de temps. Le bâti vernaculaire a subi peu de modifications et il existe au sein de cette unité et de sa voisine orientale de nombreux bâtiments superbes : fermes manoirs, châteaux et édifices religieux.

Les bourgs sont implantés dans les légers replis du relief qui creusent la partie centrale et s'accompagnent de la trame dense des haies et des ripisylves : ainsi Sagonne, Germigny l'Exempt, Verreaux et Neuilly-en –Dun se nichent dans un écrin de verdure qui les cache à la vue, n'en montrant qu'un clocher insolite qui émerge au détour d'un chemin. Ces figures donnent un charme particulier à ces paysages, qui ont su demeurer symboliques d'un Berry rural immémorial.

Château et douves

La pierre et les eaux

Une porte sur le paysage à Sagonne

Une belle ferme, pierre enduite et tuile brunes

Ferme manoir implantée avec une rare élégance

DES ENJEUX QUALITATIFS A PRÉSERVER -dans le rapport au construit

Il s'agit d' un paysage en équilibre, dont la récente évolution vers une structure plus ouverte révèle les grandes qualités. Il appartient à un ensemble qui constitue l'un des joyaux du département. Ce joyau est fragile car si les édifices reconnus (monuments classés et inscrits à l'intérieur des bourgs de l'axe central) sont protégés ainsi qu'il convient, l'impression générale se fonde sur des beautés dont la pérennité n'est pas assurée. Il suffirait d'un impertinent bâtiment d'exploitation à proximité d'une ferme ancienne ou d'un pavillon mal placé pour détruire un motif essentiel. En l'an 2000, aucune des communes concernées, à l'exception de la Guerche qui ne touche que l'extrémité nord-est de l'unité, ne disposait d'un Plan d'Occupation des Sols, ni n'en avait mis à l'étude. Ceci a pour conséquence que, quel que soit la situation dans le paysage, un permis de construire en périphérie de bourgs ou en continuité d'un écart ne peut être refusé ; il existe un risque, modeste car la pression est faible, d'altération des silhouettes en particulier si un lotissement venait à se développer dans l'écrin boisé d'un bourg.

C'est pourquoi il convient de définir quelques principes susceptibles d'orienter une instruction au titre de la Loi Paysage, qui peut être invoquée en l'absence de document d'urbanisme opposable :

- Maintenir les silhouettes des bourgs, dans la perception qu'en offre l'axe central
- Préserver les logiques de groupements dans les écarts
- Éviter les implantations sur les points hauts (bâtiments d'exploitation et d'habitation)
- Respecter les cônes de vue sur les clochers.

Par ailleurs l'accroissement des noyaux d'habitat de la Guerche doit être regardé dans un souci d'insertion dans le paysage.

-à propos de la gestion de l'espace rural

Il serait souhaitable que se maintienne l'équilibre actuel entre espace ouvert et bocage dense, qui est la condition d'existence de la transition entre la vallée de Germigny et les paysages voisins. Il y a donc lieu d'examiner avec la profession agricole les chances de pérennisation du taux actuel d' élevage extensif : l'avenir de ces exploitations (âge des chefs, taille du cheptel, état du marché) devrait faire l'objet d'une étude, qui comprendrait un volet prospectif et si nécessaire le recours aux mesures agri-environnementales.
Par ailleurs, il existe dans les parties converties à la culture quelques traces bocagères qui enrichissent le motif paysager auquel elles appartiennent ; l'avenir de ces fragiles reliques ne semble pas assuré si l'on n'en dresse pas un inventaire détaillé.

Un bien fragile exemple de relique bocagère

Enfin il convient de signaler un phénomène nouveau : la "dérive à la solognote". Parallèlement avec les premiers signes de déprise agricole, la libération de certaines terres dans ces paysages fortement attractifs suscite des conversions en domaines de chasse. Des groupes de parcelles que le recul de l'élevage conduisait à se boiser spontanément sont acquises et aménagées à des fins cynégétiques, et ce avec d'autant plus de facilité que les nombreux étangs sont favorables au gibier d'eau. Bien entendu, on peut y voir une évolution favorable : il vaut mieux un paysage entretenu, le fût-il par des chasseurs, qu'un paysage abandonné à lui-même. Cependant les premiers signes apparaissent d'une privatisation comparable à celle que l'on observe dans le nord-ouest du département : enclosure des fonds, pancartes qui manifestent la propriété privée, panneaux indiquant que tel endroit est exclusivement réservé aux chasseurs etc… Vaut-il mieux un paysage qui se ferme ou un paysage "qui s'enferme" ? à tout le moins la question mérite d'être posée et sa résolution suppose une urgente concertation entre tous les acteurs de ce paysage.

LISTE DES COMMUNES

Augy-sur-Aubois
Bannegon
Charly
Chaumont
Croisy
Germigny-l'Exempt
Grossouvre
Ignol
La Chapelle-Hugon
La Guerche-sur-l'Aubois
Neuilly-en-Dun
Ourouer-les-Bourdelins
Sagonne
Sancoins
Vereaux

2-8 LE BOCAGE SÉVÈRE
La fragile stabilité des paysages du Boischaut

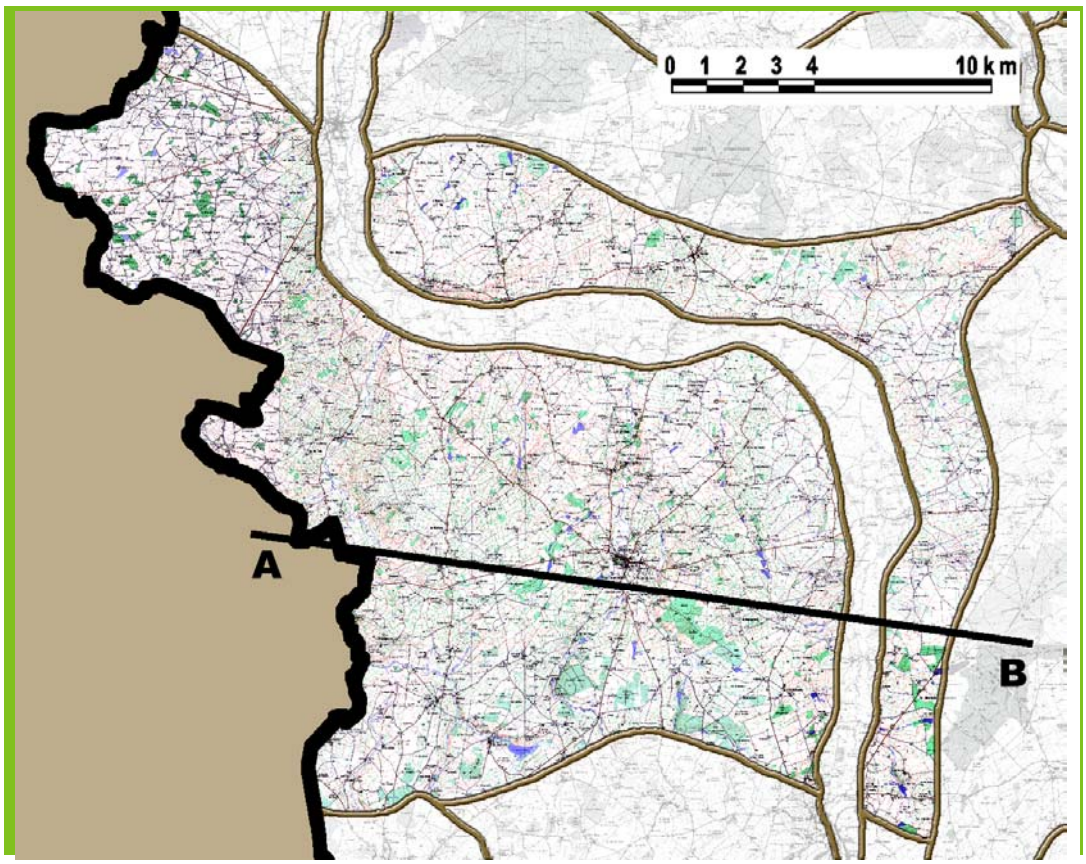

Entre le versant nord abrupt de la vallée de l'Arnon et les hauteurs de la Marche qui constituent l'ultime avancée septentrionale du Massif Central s'étend un plateau incliné, qui monte régulièrement vers le nord et porte un bocage dense, paysage rude et sévère qui figure l'un des derniers témoignages de ce que fut le Boischaut. Bœufs blancs et moutons se partagent la tâche d'entretenir ce bocage qui, peu soumis à la pression du labour conquérant risque de souffrir dans un proche avenir d'une autre dérive dont les premiers signes apparaissent : la déprise agricole et l'abandon progressif de la gestion du terroir. L'espace rural y perd peu à peu ses contours et devient " flou ", n'offrant plus qu'une image brouillée de ce qu'il fut. Proche du vignoble de Châteaumeillant, riche de monuments et de sites attractifs, si ce morceau de Boischaut a une carte à jouer, c'est sans aucun doute celle du tourisme vert.

COUPE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Cette unité se déploie de part et d'autre du cours moyen de l'Arnon et correspond, avec le bocage parc de Saint Maur à des paysages du Boischaut qui ont pratiquement conservé leur aspect originel. La nature du terrain et du relief n'ont ici pas suscité de conversion massive vers le labour et l'image bocagère de ce territoire a perduré. Le socle est constitué par un plateau qui s'élève régulièrement vers les terrains primaires de la Marche.

Il s'agit de l'extrémité sud du Bassin Parisien, dont les couches se relèvent au contact du Massif Central ; la vallée de l'Arnon la traverse sur son extrémité orientale selon une direction nord-sud, avant de s'infléchir à l'ouest pour couler au pied d'une cuesta qui compose l'horizon septentrional de cette unité. Le substrat géologique est complexe. L'inclinaison des couches sur cette extrême frange du Bassin Parisien fait apparaître toute une succession d'étages différents du Jurassique, qui sont par endroits recouverts de dépôts tertiaires d'âges variés. Néanmoins une grande partie de ces paysages est établie sur des calcaires et des calcaires marneux recouverts d'une couche d'épaisseur variable d'argile de décalcification. Cette dernière a généré un système de sols difficiles à cultiver et relativement pauvres plutôt destinés à l'herbe car la présence de sols peu perméables n'y est pas favorable à une exploitation sylvicole de qualité, ce qui explique une vocation presque exclusivement orientée vers les productions animales.

Le relief s'élève régulièrement depuis 180 mètres NGF au niveau du plateau nord jusqu'à 280 mètres au droit de Saint Maur à l'extrémité méridionale de l'unité. La cuesta du Jurassique en rive droite de l'Arnon est avachie car les différences de dureté des couches géologiques s'atténuent vers l'ouest : la structure des côtes est de moins en moins lisible et le relief s'adoucit. De même, les trois vallées parallèles, d'orientation sud-nord qui drainent ce territoire sont relativement peu marquées ainsi que le réseau de leurs petits vallons affluents. Il en résulte une topographie assez molle, faite de petites croupes et de vallons courts, qui n'offrent que rarement des vues amples, d'ailleurs le plus souvent contrariées par le réseau dense des écrans végétaux qui constituent le système bocager. Si ces paysages offrent toujours une image bocagère nette, il existe des nuances dans la densité du réseau de haies et la nature des milieux qui délimitent des sous-ensembles différenciés.

Un bocage qui se décline en trois paysages

Les caractères communs, qui ont conduit à définir ce territoire comme une entité sont, le relief, l'omniprésence des haies réticulaires composées de bouchures et d'une ponctuation de gros sujets et un habitat relativement dispersé, mais la disposition de ces éléments permet de définir trois sous-ensembles que délimitent la carte de la page ci-contre : le bocage dense, le bocage à boqueteaux et le bocage lâche.

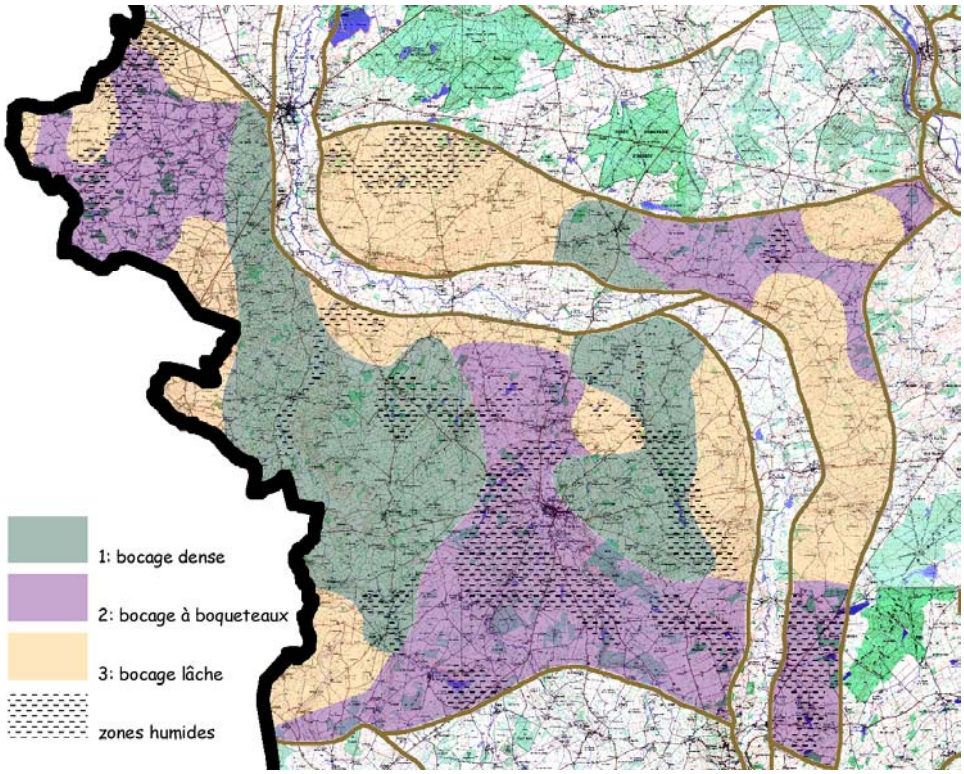

Carte de la typologie des bocages de l'unité 2-8

-les traits communs

La morphologie des haies est un des traits communs aux diverses facettes de ces paysages. On trouve trois catégories de haies : les bouchures, les haies étagées et les haies arborées, qui présentent des aspects variés en fonction de l'entretien dont elles font l'objet. Les bouchures sont composées de prunellier, d'épine blanche, d'églantier et de ronces, auxquels se mêlent parfois la viorne ou le troène commun. Ces haies lorsqu'elles sont régulièrement taillées bas chaque année ne fleurissent pas et dessinent dans le paysage leurs lignes régulières qui soulignent les courbes du relief, alors que celles d'entre elles qui font l'objet d'un entretien intermittent offrent leurs mousses blanches puis rosées tout au long du printemps. Les haies étagées sont composées d'une basse strate semblable aux bouchures, de laquelle émerge une ligne d'arbres où domine le chêne pédonculé, parfois le chêne sessile en particulier vers le sud quand monte le relief, bientôt relayé par le hêtre dans les zones les plus élevées. L'orme fut présent dans le bocage mais jamais comme essence dominante. Sa disparition, si elle a contribué à l'affaissement de certaines haies n'a pas radicalement marqué le paysage. Les nombreuses zones humides et vallons frais voient le chêne s'accompagner du frêne, du saule et du tremble jusqu'à parfois céder la place et laisser s'installer un bocage à saules têtards. Les lignes d'arbres correspondent le plus souvent à des haies étagées qui ont perdu leur basse strate et sont composées avec les essences précitées. Les combinaisons de ces différents types de haies (voir chapitre général sur les paysages de bocage) créent une grande variété de scènes et de profondeurs de vision, qu'unifie cependant la présence dominante de la prairie. L'organisation de l'habitat constitue l'autre trait commun à l'ensemble de ces paysages ; les bourgs, de petite taille si l'on excepte Le Châtelet, se succèdent le long des chemins qui généralement empruntent les thalwegs sud-nord tandis que de nombreux écarts composés de hameaux de quelques feux et de fermes isolées se répartissent de manière homogène sur le territoire. Cette régularité tend à démontrer que la répartition selon trois nuances est récente et témoigne de conditions différenciées de gestion du système de haies. On observe cependant des nuances dans la répartition du bâti au nord du val d'Arnon, où les écarts sont moins nombreux (voir carton ci-dessous). Le principal trait commun, qui suscite l'appellation qui est proposée ici, est l'aspect un peu austère de ces figures bocagères répétitives, que mettent en valeur les cieux souvent chargés de ces confins auvergnats.

Évaluation

BOCAGE DENSE: LES HAIES

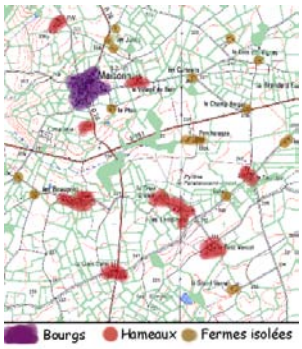

BOCAGE DENSE: HABITAT

Le bocage dense, succession des bouchures et des haies étagées

Le réseau des haies définit une maille bocagère serrée, dans laquelle les parcelles ont une superficie moyenne de l'ordre de l'hectare. C'est un paysage fermé dans lequel on semble passer incessamment d'un enclos à l'autre. Les enclos déclinent de façon complexe les trois figures de haies du Boischaut et leurs combinaisons décrites ci-dessus et composent des figures paysagères variées, tantôt fermées par une ligne opaque d'arbres et d'arbustes, tantôt s'ouvrant vers un second plan révélé par un versant revêtu de bouchures taillées bas. Le construit dispersé apparaît par intermittence au gré de l'ouverture du paysage.

Évaluation

BOCAGE BOISÉ: LES HAIES

BOCAGE BOISÉ: HABITAT

Le bocage boisé

Les parcelles en prairie alternent ici avec de petits boqueteaux de taillis de chênes dont la superficie varie de moins d'un hectare à une dizaine d'hectares. L'espace est plus fermé que dans le cas précédent car les lisières opaques se combinent avec la trame des haies pour composer un paysage d'apparence boisé. Le bâti des écarts et des fermes isolées se dissimule dans les frondaisons et n'apparaît que de façon ponctuelle.

- le bocage lâche

La maille bocagère s'élargit sur la périphérie de l'unité et le réseau dense fait peu à peu place à de grandes parcelles, souvent closes de bouchures ou de clôtures. Le mouton se partage ces terres avec les bœufs. Le bâti est alors moins systématiquement dispersé, ce qui tend à prouver qu'il ne s'agit pas là d'une évolution régressive du paysage mais simplement d'une marge plus ouverte qui entoure le cœur du bocage.

BOCAGE OUVERT: LES HAIES

BOCAGE OUVERT: HABITAT

Au sud-est le paysage ouvert des grandes parcelles, au loin les hauteurs de la Marche

La subtile variabilité des ambiances - milieux humides

Les conditions de milieu achèvent de nuancer ces paysages. Les sols argileux, essentiellement dus à la décalcification des calcaires du jurassique, sont fréquents, en particulier sur les bas de pente et les fonds de vallons. Ces fonds humides, porteurs d'une flore caractéristique, qui comporte tout un cortège d'herbacées (joncs, carex, massettes, phragmites, sceau de Salomon…) et de ligneux (saules aulnes, sureaux, cornouillers, trembles, frênes et peupliers) ont été aménagés à l'aide de petits barrages qui permirent de créer des étangs, régulièrement pêchés par débondage. Souvent dissimulés, comme enchâssés dans les bois et la trame des haies, ces petits plans d'eau composent des scènes discrètes mais non dénuées d'un charme qui est l'un des atouts de cette région.

Les étangs dans le bocage

- bocage à hêtres

La situation de ces paysages à proximité de la frontière entre Bassin Parisien et Massif Central se traduit par une grande diversité géologique qui, si elle ne se traduit que faiblement dans l'expression du relief sait se distinguer par la végétation qu'elle porte ; ainsi la montée régulière du relief vers le sud se traduit par une progressive augmentation de la pluviométrie qui fait de cette région un espace charnière entre la série de végétation du chêne pédonculé –arbre des bocages de plateaux et de plaines- et le chêne sessile et le hêtre (ce dernier à l'extrême sud de l'unité), qui sont les arbres des collines et des monts. Ainsi à partir du Châtelet vers le sud, le fayard remplace le chêne dans le bocage et marque le paysage de sa silhouette élégante et dégingandée.

Les hêtres au Châtelet

- la flore des sols siliceux

Les affleurements de grès et la présence de lentilles sableuses composent un écosystème siliceux qui se lit dans le paysage : tapis de bruyères aux nuances mauves, or de quelques pieds d'ajoncs, blancheur des troncs de bouleau, vert vif des frondes de fougères créent ponctuellement une ambiance nouvelle que le promeneur découvre au détour d'un chemin. C'est l'un des charmes de ce paysage que de révéler, dans un cadre assez général assez austère, d'insolites micro paysages qu'éclaire une couleur étrange ou le miroitement d'un plan d'eau soudain découvert.

Nymphéas, bouleaux et bruyères

- entre le bœuf et le mouton

L'élevage dans cette zone se partage entre les ovins et les bovins ; en effet la taille du parcellaire et la qualité de l'herbe excluent pratiquement toute possibilité d'embouche, comme on l'observe sur les grands bocages de la région de Sancoins et dans les départements voisins au sud et à l'est. De nombreux agriculteurs se sont alors spécialisés dans les agneaux gras et le paysage semble ici être partagé entre ces deux cheptels.

Moutons à l'ombre du chêne

La barrière en bois une figure récurrente

Du patrimoine au vernaculaire, un bâti de grande qualité

Les vallées, lieux anciens de peuplement ont vu se développer des bourgs riches d'édifices de qualité, églises romanes, manoirs et fermes composent avec leurs façades de pierre souvent enduites et leurs couvertures de tuiles qui émergent des frondaisons des motifs qui sont souvent d'une simple et sereine beauté. Le Châtelet est le seul bourg important de plateau, installé au carrefour de chemins qui irriguent la partie centrale boisée, il s'organise autour de l'église romane (classée monument historique) de l'abbaye de Puyferrand. À Maisonnais, le Prieuré de Notre Dame d'Orsan (inscrit à l'inventaire des monuments historiques) est avec ses jardins médiévaux reconstitués un lieu de visite réputé.

Abbaye de Puyferrand

Saint Hilaire-en-Lignières, pierre et fleurs

Le Prieuré d'Orsan

Plus modeste mais non sans qualités le construit rural instaure une continuité avec les édifices patrimoniaux : les mêmes appareillages de moellons partiellement enduits à la chaux, les mêmes chaînages de calcaire jaunâtre et les mêmes couleurs chaudes des tuiles créent cette belle harmonie. Fermes et écarts sont le plus souvent construits par " accumulation successive ", la maison originelle s'adjoignant progressivement des extensions accolées au gré de l'accroissement de la cellule familiale tandis que les bâtiments d'exploitation, généralement construits en pierre et percés de peu d'ouvertures demeurent groupés autour de l'habitation. Tout cela donne un aspect compact aux édifices qui s'ornent parfois d'un four à pain accolé ou d'un escalier de pierre qui grimpe le long d'un pignon ou d'une façade.

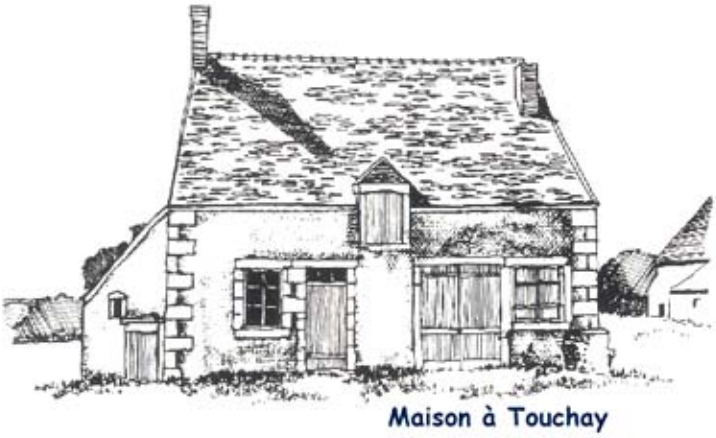

Extraits de l'architecture rurale de la Marche et du Boischaut (CAUE du Cher), Touchay et Orcenais

Cet habitat du Boischaut a subi à notre époque peu de modifications, il n'y a pas eu de conversion massive de l'activité agricole qui eut induit l'apparition de bâtiments modernes et il n'y a pas non plus de pression de développement de l'habitat. Comme en témoigne le fait qu' aucune des communes de l'unité, à l'exception de Lignières, ne dispose de Plan d'Occupation des Sols, tandis que Marçais et Châteaumeillant sont les seules à avoir établi une carte communale.

LES ENJEUX DU PAYSAGE: entre l'avenir incertain des productions animales et le potentiel du "tourisme vert"

En cette époque d'incertitude sur les filières bovine et ovine, l'avenir de ces paysages entièrement définis par l'élevage pose question. Les signes de déprise agricole sont beaucoup plus nombreux ici que dans les secteurs d'embouche. L'exiguïté de la trame parcellaire sur une bonne partie de ce territoire est une contrainte forte, comme le montre ces photographies, le paysage tend soit à se fermer, soit à devenir "flou". La régression de l'entretien régulier des bouchures, l'affaissement de certaines haies par dépérissement de la strate arborée et épaississement de la basse strate, la diminution du nombre d'animaux, qui ne broutent plus les haies périphériques à leur base font perdre la netteté des contours, tandis que l'envahissement par la ronce empâte les prairies. Progressivement, l'image des parcelles ouvertes se brouille tandis que d'autres secteurs se ferment, soit par boisement spontané, soit dans les zones humides parce que le peuplier gagne sur la pâture.

Baisse du pâturage: la ronce envahit les clôtures

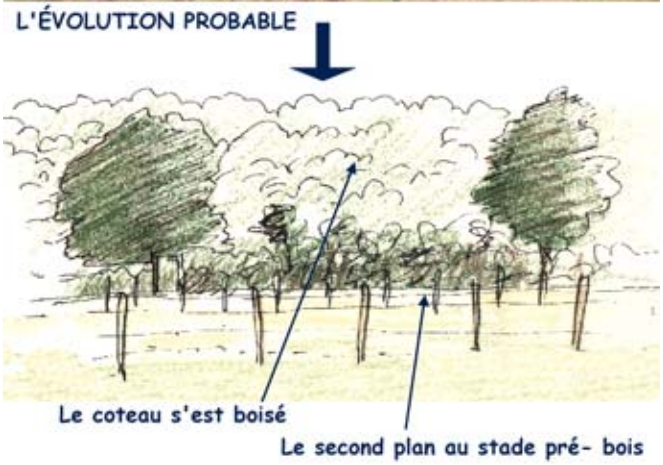

Quelques exemples de déprise agricole : affaissement des haies, montée des bouchures, envahissement par la ronce, le paysage se ferme et devient flou.

Les effets de contraste qui fondaient l'image de ce bocage tendent à régresser. La conversion du bœuf vers l'agneau fut une réponse, le sera-t'elle dans l'avenir ?
Cette région doit tenir son rôle dans l'équilibre des paysages du Boischaut ; il conviendrait qu'une réflexion spécifique fut menée dans le cadre du pays du Saint Amandois afin de lui affecter un rôle qui sache tenir compte de ses spécificités. Un soutien des exploitations qui maintiennent les structures d'enclos serait nécessaire dans une concertation avec les filières animales.
L'attractivité de ce territoire est grande, justement car elle repose sur le maintien d'une image qui se fait de plus en plus rare, ce que montre bien la forte proportion de conversion de fermes en résidences secondaires ; en effet les atouts sont nombreux : le patrimoine avec les églises et châteaux et Notre Dame d'Orsan, ses jardins et son restaurant, les gîtes ruraux et fermes auberges, les bois et les innombrables plans d'eau. L'organisation de circuits de promenade et de randonnée, l'ouverture des zones humides au public, une orientation des fermes vers l'accueil seraient de nature à permettre d'inventer une nouvelle gestion pour ces paysages au sein de laquelle s'inclurait tout naturellement l'entretien des structures bocagères des haies et des quelques chemins creux qui subsistent. Ces paysages pourraient devenir, à l'échelle du Pays du Saint-Amandois, une sorte de " musée du bocage ", étape logique sur des chemins qui comportent une halte essentielle sur la "route des jardins du Berry", avec le site de Notre Dame d'Orsans.
L'histoire et l'écologie du bocage méritent d'être mises en valeur et expliquées. Pourquoi ne pas envisager le réaménagement d'une ferme en lieu pédagogique, qui raconterait les paysages et les productions du Boischaut ?

LISTE DES COMMUNES

Arcomps
Ardenais
Beddes
Châteaumeillant
Ids-St Roch
La Celle-Condé
Le Châtelet
Lignières
Loye-sur-Arnon
Maisonnais
Marçais
Orcenais
Reigny
Rezay
St Christophe-le-Chaudry
St Hilaire-en-Lignières
St Jeanvrin
St Maur
St Pierre-des-Bois
Touchay

2-9 TRANSITION DE DUN-SUR-AURON
Squelette du bocage et lambeaux de plaine

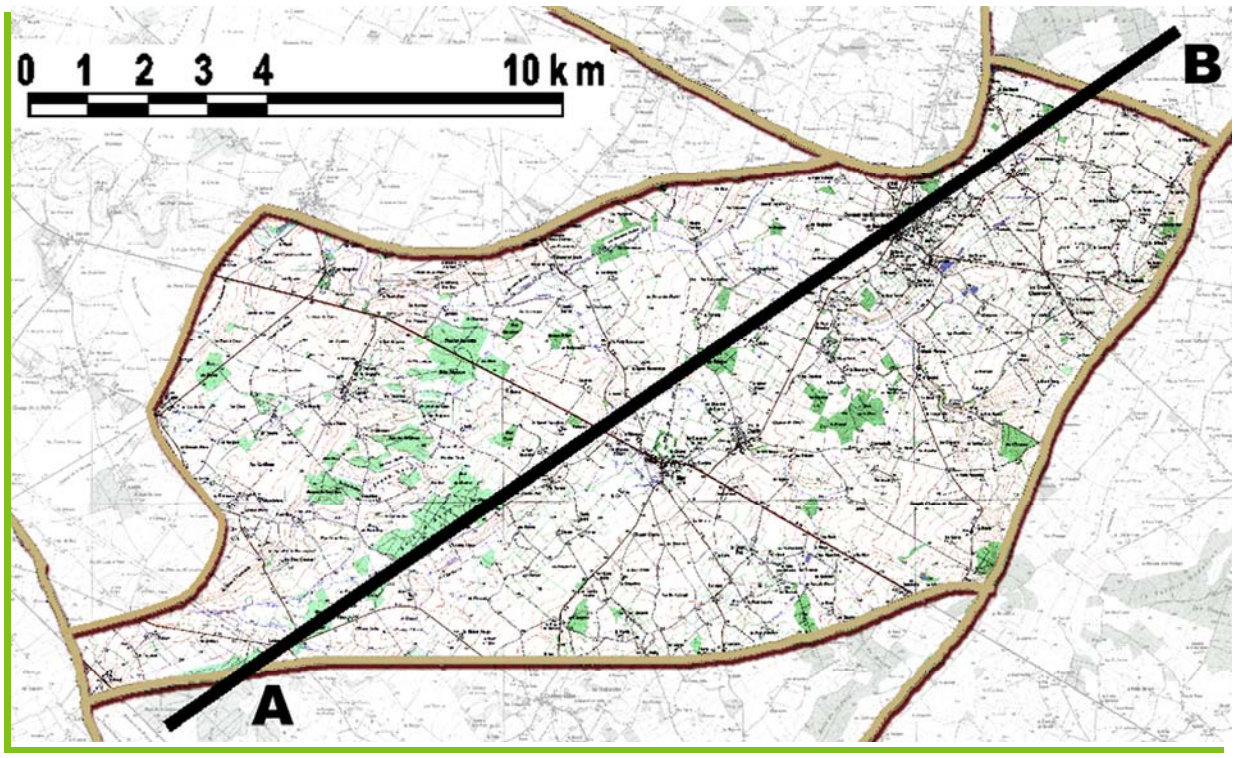

Cet "avatar ultime" des figures bocagères du sud du département crée au nord de Dun-sur-Auron une transition entre la vallée de Germigny bocagère et l'openfield de la Champagne Berrichonne : de l'est vers l'ouest, la maille des haies s'ouvre progressivement dans un paysage auquel une ponctuation de boqueteaux conserve une physionomie d'enclos jusqu'au val d'Auron. Labour et prairies de fauche se partagent les espaces ouverts, qui peu à peu gagnent du terrain. La " transition de Dun " sera-t'elle demain la "plaine de Dun" ?

COUPE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

À l'extrémité occidentale du bocage de la vallée de Germigny, la transition avec la campagne ouverte de la Champagne berrichonne est progressive. Cette région aux sols hétérogènes a conservé une activité herbagère malgré une sensible progression du labour ; les structures d'enclos originelles ont substitué en partie à ces paysages un aspect bocager avec une maille qui s'ouvre puis s'étiole d'est en ouest.

La limite orientale de cette unité est la cuesta du Bathonien qui se prolonge vers le nord dans la " charnière de Nérondes " ; elle se termine au sud sur la lisière des boqueteaux de la campagne de Dun et à l'ouest sur la vallée de l'Auron, tandis que vers le nord et l'ouest, le passage se fait imperceptiblement vers les espaces ouverts de la Champagne Berrichonne. C'est un paysage de plateau, qui s'incline doucement vers le nord-ouest, passant de 250 m NGF au droit de la crête de la cuesta à environ 200 mètres au contact avec la plaine de Champagne. Ce plan incliné est légèrement retravaillé par le réseau hydrographique avec à l'est, le bassin de tête de l'Airon avec son éventail de petits affluents : le Liseron, ruisseau de Blet, la Velouse, le Crésot et à l'ouest des modestes affluents de l'Auron : les ruisseaux du Fond Bon, des Roches ou du Gouffre de la Mazières. Les assises de calcaire oolithique du Bathonien ont déterminé un régime souterrain de type karstique, qui se traduit par la présence de gouffres et de quelques vallées sèches, peu marquées mais qui impriment au relief de modestes ondulations. Si l'ensemble du sous-sol est composé de calcaires jurassiques à l'instar de la Champagne Berrichonne, ils sont ici recouverts sur une grande partie de la superficie de l'unité par des dépôts tertiaires (étage miocène) des sables de Brenne. Ces formations expliquent en grande partie le maintien de nombreux boisements en mosaïque qui donnent à ce paysage son aspect majoritairement vert et fermé. Une autre formation superficielle explique le fait que ce terroir soit demeuré en grande partie herbager, c'est la présence d'argiles de décalcification des calcaires oolithiques, qui est à l'origine de la dichotomie du paysage entre les parties orientale et occidentale. À l'est, dans la région d'Ourouer-les-Bourdelins, les argiles sont à l'origine du chevelu d'affluents de l'Airon et de nombreux petits plans d'eau, tandis que vers l'ouest se déploie le régime karstique des eaux souterraines sur des sols perméables. Les parties est et sud directement au contact de paysages de bocages peu modifiés comportent des figures d'enclos denses, qui se prolongent le long des cours des rivières et ruisseaux comme des langues bocagères soulignant la modeste topographie. La partie centrale est émaillée de nombreux boqueteaux tandis que la frange ouest et nord-ouest est presque totalement ouverte et apparaît comme une plaine ponctuée de quelques boqueteaux. C'et donc bien avant tout un ensemble de paysages qui exprime dans un espace relativement réduit toute la complexité du passage entre les deux typologies dominantes du département.

Un relief habillé de haies en trame lâche

Une structure bocagère hétérogène

La carte ci-dessous montre clairement le statut de paysage de transition de cette unité : les parties sud et est, qui jouxtent des paysages bocagers ont conservé un réseau de haies relativement dense à l'exception d'un secteur ouvert central sur le territoire de la commune de Blet. La moitié ouest de l'unité, sur les dépôts sableux alterne bois et herbages enclos tandis que la maille bocagère se décompose progressivement vers l'ouest pour rejoindre l'openfield champenois. L'organisation du bâti suit rigoureusement ce découpage avec un habitat dispersé en nombreux écarts dans les zones d'enclos et une structure beaucoup plus regroupée dans les zones ouvertes.

L'aspect et la composition des haies accentuent l'aspect de paysage de transition : le substratum calcaire s'apparente à celui de la Champagne, qui mêle au chêne pédonculé l'orme, le chêne pubescent et le frêne qui confèrent aux haies un aspect plus hétérogène que celui que l'on observe dans le cœur du bocage. La disparition complète des ormes adultes due à la graphiose[37] a supprimé une fraction parfois importante de la strate arborée, ce qui donne aux haies un aspect affaissé, alors que l'ormeau[38] demeure une composante importante des basses strates, accompagné par la viorne, l'érable champêtre, l'églantier, le prunellier et l'épine blanche. Les basses strates, rarement taillées, laissent éclater les teintes tendres de leurs floraisons printanières. Les vallées qui traversent le territoire sont accompagnées d'un système de pâtures humides, enserrées par des haies fraîches de saules, peupliers et trembles, tandis que le cours d'eau s'accompagne d'une ripisylve d'aulnes, de saules et de frênes mêlés de peupliers et d'un cortège d'herbacées de milieux humides (joncs, carex, massettes et phragmites). Les ruisseaux se montrent ainsi, soulignés par une ligne sinueuse d'arbres où dominent en hiver les élégantes silhouettes graphiques des aulnes et les personnages trapus et grotesques des têtards de saule lorsque l'enfrichement ou les plantations de peupliers ne sont pas venues fermer aux regards le paysage de ces fonds de vallons.

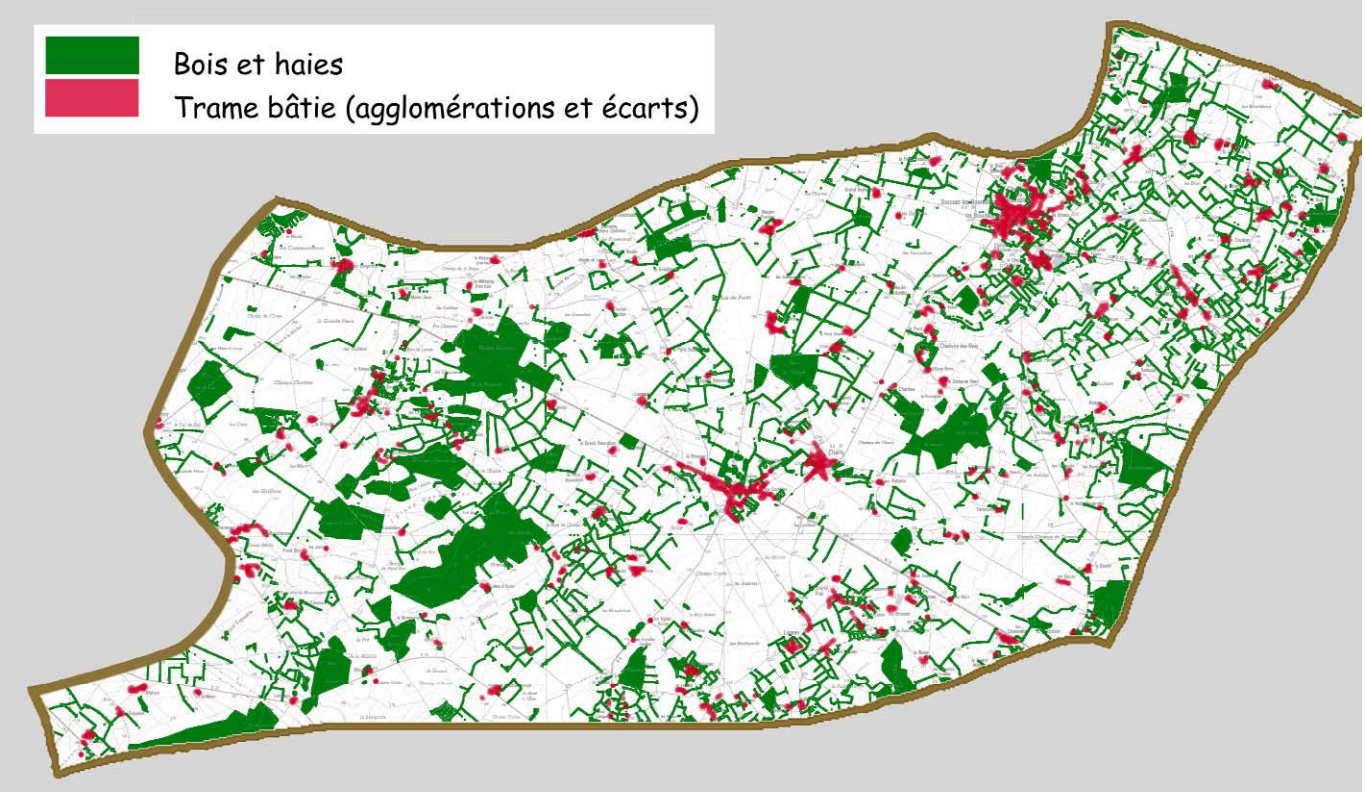

37 : maladie causée par un champignon, Graphium Ulmi, qui a détruit en totalité l'ormaie d'Europe occidentale
38 : les jeunes sujets d'orme, qui prolifèrent par rejet, ne sont pas atteint par la maladie, qui ne frappe que les arbres âgés de plus de quinze ans.

Utilisation du sol et paysage - Pâtures, prairies de fauche et cultures

S'il fallait bâtir une carte de l'utilisation du sol de cette unité, elle comporterait un découpage semblable à celui de la trame des haies et boisements : les espaces ouverts correspondent à une domination par la culture tandis que les zones de haies denses et de boisement sont majoritairement orientées vers l'herbe, que ce fut en pâturage ou en prairie de fauche, cette dernière figurant une sorte de passage entre l'herbe broutée et le labour. Les communes périphériques du nord et de l'ouest, qui appartiennent à la Champagne sont généralement remembrées (Dun-sur-Auron, Vornay et Osmery), Blet était la seule commune centrale à avoir fait l'objet d'une restructuration foncière en l'an 2000 : c'est le seul finage qui, à l'intérieur de l'unité ait complètement perdu ses haies, pour se tourner délibérément vers le labour.

Les zones cultivées ont une production qui s'apparente à celle de la Champagne voisine avec les céréales et une orientation récente vers les protéagineux (colza) et le tournesol. Ces cultures apportent l'éclat de leurs floraisons qui jouent avec la masse vert dense des lisières boisées et des zones d'enclos pour composer une palette forte et contrastée.

Une technique relativement récente imprime une marque temporaire dans le paysage au moment des récoltes, c'est l'utilisation des botteleuses de type " roundballer ", qui façonnent de grosses balles cylindriques, parfois emballées dans des films plastiques noirs ou colorés. Utilisées sur les prairies de fauche pour récolter le foin et pour stocker les pailles blé après moisson, ces machines donnent parfois à quelque morceau de paysage une allure d'installation de Land Art.

Les " roundballs " rentrés après moisson

Marqueterie de bois et de cultures

L'espace boisé

Les bois de la partie centrale sont composés de taillis ou de taillis sous futaie de chênes pédonculés, avec sous-étage de frêne ou de charme. Les plus vastes sont régulièrement exploités et parfois convertis en futaie. Dans les stations les plus fraîches, on peut observer un sol riche en herbacées printanières (jacinthe des bois, lamier galeobdolon, primevère, anémone némérosa) qui éclairent le sous-bois de leur riche floraison. Ces bois représentent à la fois un patrimoine productif et des lieux de promenade ombragés. La filière bois est pour ce secteur une richesse non négligeable : une importante scierie située sur le territoire de la commune de Blet transforme la majeure partie des grumes de chênes produites dans les forêts du Boischaut et de la vallée de Germigny, ainsi que des bois produits sur place.

Un bâti rural de qualité (Bussy)

Bâti et développement

Traversé par un axe majeur de communication, la route Moulins-Bourges (RN 76), proche de la route de Nevers, relativement près de Bourges et de Saint-Amand, ce territoire connaît un relatif développement de l'habitat, que montrent les deux extraits de plan ci-dessous. Ourouer-les Bourdelins se développe de manière déstructurée à partir des noyaux et écarts originels dont chacun semble inéluctablement destiné à se voir entouré d'un "feutrage" de lotissements qui vient coloniser la structure de prés enclos qui ceinturait le village. Dans le cas de Blet, l'accroissement est du même type, mais se trouve polarisé par la RN 76. Dans les deux cas, la façade extérieure des bourgs, qui fut un subtil dosage entre le bâti et un écrin planté, fait place aux murs blancs et banals des pavillons contemporains.

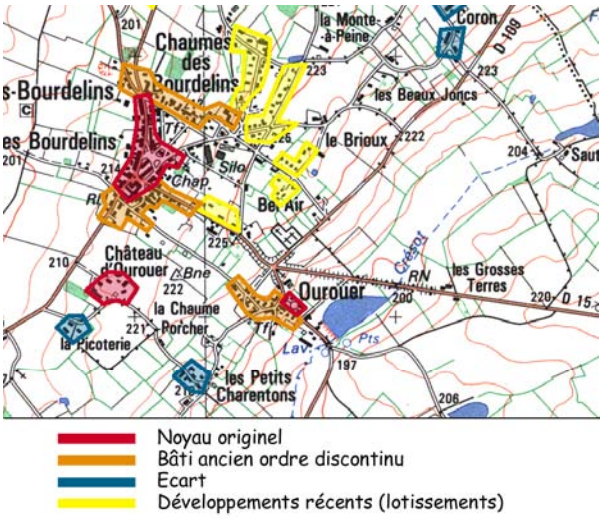

LES ENJEUX : une identité qui se cherche

Ce paysage semble chercher son identité entre les différentes facettes qui le composent. Conservera-t'il demain un équilibre entre productions animales, cultures et production de bois, ou bien évoluera-t'il inéluctablement vers une image de plaine coupée d'une mosaïque de bois que traversent des vallons empâtés par la friche ou " bouchés " de peupleraies ? L'avenir des fragments bocagers est très incertain, en effet si l'on tient compte de l'évolution récente des filières animales, on peut supposer que seuls les paysages herbagers possédant des structures souples et adaptables sauront conserver leur identité. Nous sommes ici à la frange des pays d'élevage du département, il est donc

vraisemblable que les parties aujourd'hui bocagères risquent fort soit de devenir le théâtre d'une déprise généralisée dont on voit déjà les effets, soit de se voir converties au labour. La question des fonds de vallon et autres secteurs difficiles à emblaver se pose donc : existe t-il une alternative à la fermeture du paysage par enfrichement puis boisement spontané ? Le nouvel équilibre se trouvera peut-être dans une mise en valeur efficace des potentialités de ces lieux. Sans figurer parmi les sites majeurs du département la "transition de Dun" n'en comporte pas moins certains atouts pour un tourisme rural : les églises de Blet, Charly, Lantan et Ourouer-les-Bourdelins, la halle de Charly, monuments protégés au titre de la législation sur les monuments historiques, le château de Blet et l'Allée de la Folie, protégés au titre des sites. Il existe là un gisement potentiel pour un nouveau développement qui pourrait se conforter par l'organisation de cheminements, une réflexion sur l'hébergement, en profitant de la proximité des grandes zones vertes du Boischaut et de la vallée de Germigny. Enfin ne peut-on point imaginer de mettre en "valeur pédagogique" la filière bois, qui est la richesse de Blet ? Il y aurait sans doute là matière à justifier un entretien du paysage lié à ces nouvelles pratiques d'un territoire pour la gestion duquel l'agriculture n'est sans doute plus l'unique réponse.

Enfin l'enjeu du développement qui a été pointé plus haut mérite une attention particulière : une étude paysagère préalable à une réflexion sur l'extension et l'implantation de lotissements s'impose, si l'on veut conserver ce type d'image.

L'entrée sud de Blet par la R.N. 76, la seule qui ait à ce jour conservé son image ancienne…

LISTE DES COMMUNES

Blet
Bussy
Chalivoy-Milon
Charly
Cogny
Croisy
Dun-sur-Auron
Ignol
Lantan
Lugny-Bourbonnais
Osmery
Ourouer-les-Bourdelins